



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Quatrième année No. 15
 Fourth year -

13 Mai 1907
 May

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montreal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Parait le lundi matin
 Published every Monday
 morning
 Abonnements **\$2** par an
 Subscriptions **\$2** a year
 Payables d'avance
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
 de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation
 of the City of Montreal
CANADA

REGLEMENT No 363.

Amendant le règlement No 313 concernant les contribu-
 tions foncières, les taxes et les permis (licences).

(Sanctionné par le Conseil en l'assemblée spéciale du 6
 mai 1907)

A une assemblée, etc.

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la santé publique que
 la vente de certains comestibles, tels que la crème à la gla-
 ce, soit prohibée dans les rues et places publiques de la
 Cité;

Il est ordonné et statué comme suit:

Sect. 1.—Le règlement No 313 est amendé en remplaçant,
 dans la section 5 d'icelui, l'item intitulé:

"Vendeurs publics de crème à la glace ou de blé-d'Inde
 bouilli:

- A pied ou avec voiture à bras. \$10.00
- Avec cheval et voiture. 15.00"

par le suivant:

"Vendeurs publics de blé-d'Inde bouilli:

- A pied ou avec voiture à bras. \$10.00
- Avec cheval et voiture. 15.00"

Sect. 2.—La vente de crème à la glace dans les rues ou
 places publiques de la Ville est par les présentes prohibée.

Sect. 3.—Le présent règlement sera considéré comme fai-
 sant partie dudit règlement No 313 quant à la pénalité et
 à toutes autres fins que de droit, et entrera en vigueur le
 premier jour de mai prochain (1908).

BY-LAW No. 363.

To amend By-law No. 313 concerning "Assessments,
 taxes and licenses."

(Assented to by City Council at special meeting 6th May
 1907).

At a meeting, etc.

Whereas it is in the interest of public health that the
 sale of certain alimentary foodstuffs, such as ice cream, be
 prohibited in the streets and public places of the City;

It is ordained and enacted as follows:

Sect. 1.—By-law No. 313 is amended by replacing, in
 section 5 thereof, the item intituled:

"Public vendors of ice cream or of boiled corn:

- On foot or with hand cart. \$10.00
- With horse and vehicle. 15.00"

by the following:

"Public vendors of boiled corn:

- On foot or with hand cart. \$10.00
- With horse and vehicle. 15.00"

Sect. 2.—The selling of ice cream in the streets or public
 places of the City is hereby prohibited.

Sect. 3.—This by-law shall be considered as forming
 part of said by-law No. 313 as regards the penalty and to
 all other intents and purposes, and shall come into force
 on the first day of May next (1908).

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 1er mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Duquette se présente devant la Commission, accompagné de M. M. Galarneau, à l'appui d'une requête des propriétaires des immeubles situés sur les deux côtés de la rue De Fleurimont, entre les rues Labelle et Boyer, dans le quartier St-Denis, demandant la reprise en considération de la résolution adoptée par le Conseil, à son assemblée mensuelle du 11 janvier 1904, modifiant la largeur de la rue De Fleurimont à 66 pieds au lieu de 60 pieds.

M. Galarneau demande que la largeur de la rue De Fleurimont, entre les rues Labelle et Boyer, soit de nouveau fixée à 60 pieds.

M. l'échevin Leclaire

Propose: De présenter au Conseil un rapport recommandant que les lignes homologuées de la rue De Fleurimont, entre les rues Labelle et Boyer, soient effacées sauf approbation du Département en Loi.

La Commission se partage sur ladite proposition:

Pour: Leclaire—1.

Contre: Lapointe, Giroux, O'Connell et Martin—4.

Ladite proposition est ainsi négative.

2.—M. l'ex-échevin Vallières se présente devant la Commission et demande de substituer le nom de "boulevard St-Joseph" à celui de "avenue Mont-Royal" pour la construction du trottoir permanent du côté Ouest de la rue Marquette.

Résolu: D'accéder à cette requête.

REQUETES, ETC.

3.—De M. J. Kruse, secrétaire-trésorier de la municipalité d'Outremont, informant la Commission que le Conseil municipal d'Outremont proteste fortement contre la réouverture de la carrière de la Corporation de Montréal à Outremont.

Déposée aux archives.

4.—De M. W. G. Ross, directeur-gérant de la "Montreal Terminal Railway Co." informant la Commission que les voies des rues Moreau et Duquette sont en usage par ladite compagnie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de dire quel usage ladite Compagnie fait de ces rues.

5.—De M. A. Gobeil, député-ministre des Travaux publics, demandant la permission de construire une passerelle au-dessus de la ruelle des Fortifications pour relier l'hôtel des postes actuel avec la nouvelle bâtisse projetée au côté Nord de ladite ruelle.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

6.—De M. A. Champagne, demandant de substituer un plan daté de mars 1907 à celui daté du 18 décembre 1906, relativement à la cession de la rue projetée à partir de la rue Larivière vers le Sud.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le plan daté de mars 1907 soit substitué à celui daté du 18 décembre 1906, lequel plan a été adopté par le Conseil, le 11 février 1907.

7.—Soumis un extrait des minutes du Conseil, assemblée spéciale du 29 avril, au sujet du prolongement de la voie ferrée de la "Montreal Street Ry Co." sur l'avenue

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 1st of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS.

1.—Ald. Duquette appeared before the Committee with Messrs. Galarneau, in support of a petition from real estate owners of both sides of de Fleurimont street, between Labelle and Boyer streets, in St. Denis ward, asking that the resolution adopted by Council, at its meeting of the 11th January 1904, be reconsidered. Said resolution modified the width of de Fleurimont street by making it 66 feet instead of 60 feet.

M. Galarneau asked that the width of de Fleurimont street, between Labelle and Boyer streets be fixed again at 60 feet.

Ald. Leclaire

Moved: That a report be made to Council recommending that the homologated lines of de Fleurimont street, between Labelle and Boyer, be erased, subject to the approval of the Law Department.

The Committee divided:

Yeas: Leclaire—1.

Nays: Lapointe, Giroux, O'Connell and Martin—4.

So it passed in the negative.

2.—Ex-alderman Vallières appeared before the Committee and asked that "boulevard St-Joseph" be substituted for "Mount Royal avenue" in the matter of building permanent sidewalks on the Western side of Marquette street.

Resolved: That said request be granted.

PETITIONS, ETC.

3.—From M. J. Kruse, secretary-treasurer of the municipality of Outremont, informing the Committee that the municipality of Outremont strongly objected to the reopening of the corporation quarry at Outremont.

Filed of record.

4.—From Mr. W. G. Ross, managing director of the Montreal Terminal Ry, informing the Committee that the Moreau and Duquette streets routes are being used by said Company.

Referred to the City surveyor for a statement as to the use made of said streets by said Company.

5.—Mr. A. Gobeil, deputy minister of Public Works, asked permission to build an overhead bridge across Fortification lane to connect the present post-office with the new proposed building on the North side of said lane.

Referrer to the City surveyor for report.

6.—From Mr. A. Champagne, asking to substitute a plan dated March 1907 to the one dated the 18th of December 1906, concerning the cession of the proposed street, from Larivière street Southwards.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the plan dated March 1907 be substituted for the one dated 18th of December 1906, which plan was adopted by Council, the 11th of February 1907.

7.—Submitted an extract from the minutes of Council, special meeting of the 29th of April last, anent the extension

Atwater, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Centre.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant au Conseil d'ordonner à la "Montreal Street Ry Co." de prolonger sa voie ferrée sur l'avenue Atwater à partir de la rue St-Antoine jusqu'à la rue Centre, afin de desservir le quartier Ste-Cunégonde, et de fournir à ce quartier le même service qu'à la Cité, conformément à la section 34 du règlement 210. La "Montreal Street Ry Co." devra obtenir du gouvernement fédéral la permission de traverser le pont de l'avenue Atwater au-dessus du canal de Lachine.

RAPPORTS

8.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Mitcheson, à partir de l'égout actuel jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Labelle, à partir de la rue Rachel jusqu'à 175 pieds vers le Nord.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans l'avenue Papineau, à partir de l'avenue Mont-Royal jusqu'à la rue Gilford.

11.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée l'égout de l'avenue Bagg, à partir de la rue Mitcheson jusqu'à 180 pieds vers l'Ouest.

12.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander des soumissions pour la construction d'un égout dans l'avenue des Cèdres, à partir du chemin de la Côte des Neiges jusqu'à 400 pieds vers l'Est.

13.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à

construire à la journée l'égout de la traverse de Longueuil, et à faire exécuter à la journée les changements nécessaires à l'égout de l'abattoir de l'Est.

14.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner à la "Morrison Quarry Co." une commande pour la fourniture de 2,000 tonnes de pierre concassée.

15.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à

poser des puisards aux endroits suivants, savoir:

Rue Mullins, à l'angle Sud-est de la rue Hibernia.

Rue D'Argenson, à l'angle Sud-est de la rue Châteauguay.

Rue Ontario, à l'angle Sud-ouest de la rue Parthenais.

Rue St-Dominique, à l'angle Sud-ouest de l'avenue Mont-Royal.

Rue Parthenais, côté Ouest, près de la rue Marianna.

Rue Fullum, à l'angle Nord-est de la rue Logan.

Rue Fullum, à l'angle Nord-ouest de la rue Logan.

Rue Amity, à l'angle Sud-ouest de la rue Chaussé.

Rue Forsythe, à l'angle Nord-est de la rue Iberville.

Rue du Havre, en face du No 319.

Rue du Havre, à l'angle Sud-est de la rue Forsythe.

Rue Chaussé, à l'angle Nord-ouest de la rue d'Israël.

Rue Iberville, à l'angle Sud-est de la rue LaFontaine.

Rue Rivet, côté Sud entre Parthenais et Fullum.

Rue Chaussé, à l'angle Nord-ouest de la rue Sherbrooke.

Rue Chaussé, à l'angle Nord-est de la rue Sherbrooke.

Rue Fullum, à l'angle Nord-ouest de la rue Lalonde.

16.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à

acheter, pour l'usage de la Commission, le *Dictionnaire Universel de la Pensée* de l'abbé Elie Blanc.

17.—De l'inspecteur de la Ville, soumettant un état, au

montant de \$464,854, du coût de la construction et des réparations des pavages permanents dans certaines rues.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant

qu'un crédit de \$464,854 soit affecté à la Commission de la Voirie pour la réparation et la pose des pavages permanents suivant l'état de l'inspecteur de la Ville.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

sion of the railway track of the Montreal Street Ry Co., on Atwater avenue, from Ste. Catherine to Centre street

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Montreal Street Ry Co., be ordered to extend its railway track on Atwater avenue, from St. Antoine street to Centre street, in order to provide for Ste. Cunégonde ward the same service as given to the City of Montreal, in conformity to section 34 of by-law 210. The Montreal Street Ry Co., must obtain from the Federal government permission to cross the Atwater avenue bridge over the Lachine canal.

REPORTS.

8.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Mitcheson street, from the existing sewer to Mont-Royal avenue.

9.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending the laying of a sewer in Labelle street, from Rachel street to a distance of 175 feet Northwards.

10.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Papineau Avenue, from Mount Royal avenue to Gilford street.

11.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending the laying, by day work, of the Bagg avenue sewer, from Mitcheson street to 180 feet Westwards.

12.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to call for tenders for the construction of a sewer in Cedar avenue, from Côte des Neiges Road to 400 feet Eastwards.

13.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to build by day work the Longueuil ferry sewer, and also to have the necessary alterations to the Eastern Abattoirs sewer done by day work.

14.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to order from the Morrison Quarry Co. a supply of 2000 tons of broken stone.

15.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to place gullies in the following streets:

Mullins street, South-east corner of Hibernia street.

D'Argenson street, South-east corner of Châteauguay St.

Ontario street, South-west corner of Parthenais street.

St. Dominique street, South-west corner of Mount Royal avenue.

Parthenais street, West side, near Marianna street.

Fullum street, North-east corner of Logan street.

Fullum street, North-west corner of Logan street.

Amity, South-west corner of Chaussé street.

Forsythe, North-east corner of Iberville street.

Harbour, opposite No. 319.

Harbour, South-east corner of Forsythe street.

Chaussé, North-west corner of d'Israël street.

Iberville, South-east corner of La Fontaine street.

Rivet, South side, between Parthenais and Fullum sts.

Chaussé, North-west corner of Sherbrooke street.

Chaussé, North-east corner of Sherbrooke street.

Fullum, North-west corner of Lalonde street.

16.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to purchase the dictionary entitled "*Dictionnaire Universel de la Pensée*" by Elie Blanc, for the Committee's use.

17.—From the City surveyor submitting a statement amounting to \$464,854, cost of constructing and repairing permanent pavements in certain streets.

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$464,854 be voted to the Road Committee for repairs and the laying of permanent pavements as per the City surveyor's statement.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 1^{er} mai

Sont présents: MM. les échevins Duquette, président, Turner, Séguin, Labrecque, M. Martin et N. Lapointe.

1.—Soumises et lues les soumissions suivantes pour la location de l'étal No 15 à l'extérieur du marché Saint-Jean-Baptiste:

M. Adélar Cloutier et Mme Eifraud, offrant chacun \$1.00 par semaine.

Sur proposition de M. l'échevin Séguin, il est

Résolu: D'accorder à M. Cloutier la location de l'étal en question aux prix et conditions spécifiés dans sa soumission.

2.—Soumise et lue une lettre de M. E. Gauthier, 547 rue Notre-Dame-Ouest, demandant à louer les étaux Nos 29 et 30 de l'extérieur du marché Saint-Antoine, à raison de \$1.25 par semaine chaque étal.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que, sur la recommandation de M. l'échevin N. Lapointe, la location des étaux en question soit accordée à M. Gauthier, aux prix et conditions spécifiés dans sa soumission.

3.—Soumise et lue une lettre de M. Jos. Denis, boucher, locataire des étaux Nos. 32, 33 et 34 du marché Saint-Laurent, demandant la permission de remettre l'étal No 32.

Résolu: Que la résignation de M. Denis, pour l'étal No 32, soit reçue et acceptée et que recours soit gardé contre lui jusqu'à l'expiration de son bail, et que le surintendant soit autorisé à mettre immédiatement en location l'étal en question et à le louer aux meilleures conditions possibles.

4.—M. W. A. Hutchins, avocat, se présente devant la Commission, relativement à une lettre adressée à M. Biron, surintendant, au sujet d'une entente passée entre M. Geo. Demers, locataire des étaux de boucher Nos 30 et 31 du marché Saint-Laurent, et M. Bessner, à l'effet de transférer audit M. Bessner les étaux en question, moyennant certaines conditions, sauf approbation par la Commission des conditions soumises par M. Hutchins.

M. St-Germain, avocat, représente M. Demers.

M. le président ayant à s'absenter, M. l'échevin Séguin est prié de prendre le fauteuil de la présidence.

Attendu que M. Demers n'a soumis à la Commission aucun document touchant cet arrangement,

M. l'échevin Labrecque propose, et il est

Résolu: Que cette question soit différée à une prochaine séance.

M. le président reprend le fauteuil de la présidence.

5.—Soumise et lue une lettre de MM. Robillard & Tétrault, avocats, au sujet d'une résolution, adoptée à une séance antérieure, résiliant le bail passé entre la Ville et M. Chas. Poudrier, pour la location de l'étal à beurre No 4, situé à l'extrémité Est du marché Bonsecours.

Résolu: De déposer cette lettre sur le bureau.

6.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil, en date du 22 avril dernier, demandant à cette Commission de répondre à certaines questions posées par M. l'échevin Lévy, relativement à la location des étaux Nos. 12 et 13 du marché Saint-Antoine.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

7.—Soumis et lu un rapport du surintendant relativement à la demande, faite par M. A. Larivière, de prendre un certain espace de terrain réservé aux pêcheurs, à la halle centrale au poisson, rue des Commissaires, pour y construire un étal à poisson, déclarant qu'il n'est pas dans l'intérêt du service des Marchés de se départir d'aucun espace à cet endroit, et il recommande par conséquent de ne pas accorder cette requête.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que ce rapport soit reçu et accepté et qu'une copie soit adressée audit M. Larivière.

8.—Est de nouveau soumise la requête de Mme M. Connolly, demandant à louer, à raison de \$1.50 par semaine, l'étal situé dans la rotonde au centre de l'étage des étaux de bouchers au marché Bonsecours.

Après discussion sur les changements proposés à la dernière séance, relativement au transport du bureau du com-

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 1st of May.

Present: Ald. Duquette, chairman, Turner, Séguin, Labrecque, M. Martin and N. Lapointe.

1.—Submitted and read the following tenders for the renting of stall No. 15, outside of St. Jean-Baptiste Market, to wit:

M. Adélar Cloutier and Mrs. J. Eifraud, offering each \$1.00 per week.

On motion of Ald. Séguin, it was

Resolved: That Mr. Cloutier be granted the rental of said stall, at the price and conditions specified in his tender for same.

2.—Submitted and read a letter from Mr. E. Gauthier, 547 Notre-Dame street West, offering to rent stalls Nos 29 and 30 outside of St. Antoine market, at the price of \$1.25 for each stall.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That on the recommendation of Ald. N. Lapointe, the stalls in question be rented to Mr. Gauthier, at the price and conditions specified in his tender for same.

3.—Submitted and read a letter from Mr. Jos. Denis, butcher, and tenant of stalls Nos. 32, 33 and 34 in St. Lawrence market, asking permission to give up stall No 32.

Resolved: That Mr Denis withdrawal from stall No. 32 be accepted, and that he be held responsible until the expiry of the lease; and that the stall in question be immediately offered to rent, and that the superintendent be authorized to rent the same on the best possible conditions.

4.—Mr. W. A. Hutchins, advocate, appeared before the Committee, anent a letter sent to Mr. Biron, superintendent, concerning the agreement, effected between Mr. Geo. Demers, tenant of stalls Nos. 30 and 31, of St. Lawrence market and Mr. Bessner, for the transfer of said stalls to the latter, on certain conditions, subject to the Committee's approval as to the conditions submitted by Mr. Hutchins.

Mr St-Germain, advocate, appeared in support of Mr. Demers petition.

The chairman leaving the chair, Ald. Séguin was elected to his seat.

Whereas Mr. Demers had not submitted to the Committee any document concerning said agreement,

Ald. Labrecque moved, and it was.

Resolved: That the matter be deferred until next meeting.

The chairman again took the chair.

5.—Submitted and read a letter from Messrs. Robillard & Tétrault, advocates, anent a resolution adopted at a former meeting, cancelling the lease passed between the City and Mr. C. Poudrier, tenant of butter stall No 4, at the Eastern end of Bonsecours market.

Resolved: That said letter be laid on the table.

6.—Submitted and read an extract from the minutes of Council, dated the 22nd of April last, asking this Committee to reply to certain questions put by Ald. Lévy, concerning the renting of stalls Nos. 12 and 13, in St. Antoine market.

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

7.—Submitted and read a report from the superintendent anent the petition, made by Mr. A. Larivière, asking for a certain space, reserved to fishermen, at the Central Fish Market, Commissioners street, for the purpose of building thereon a fish stall. The superintendent stated it was not in the interest of the Market department to give up any space whatever in the market, and, consequently, he recommended that said request be not entertained.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That the report in question be received and accepted, and that a copy be sent to Mr. Larivière.

8.—The petition of Mrs. M. Connolly asking to rent, at \$1.50 per week, the stall situated in the rotunda, of the butcher stalls story, in Bonsecours market, was again brought up.

After discussion of the alterations proposed at the last meeting, anent the moving of the market clerk's desk in

mis dudit marché dans l'étal demandé par Mme Connolly, la Commission en vient à la conclusion de ne faire exécuter aucun changement dans ce sens.

M. l'échevin Martin propose alors, et il est

Résolu: Que la requête de Mme Connolly, pour la location de l'étal en question, soit acceptée aux prix et conditions spécifiés, et que le surintendant soit autorisé à faire signer un bail en conséquence.

9.—La Commission procède ensuite à l'étude des crédits supplémentaires requis pour travaux dans les différents marchés et pesées, exercice 1907.

Résolu: De présenter un rapport au Conseil pour recommander qu'un crédit de \$21,600 soit voté pour cette fin.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 2 mai

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Lavallée, Stearns, David, Laviolette, Robillard et Mercier.

1.—Soumis et lu un rapport de la sous-commission chargée d'examiner et de nommer des contremaîtres pour le service des Incendies, recommandant que MM. Joseph Laberge, Narcisse Gauthier et John Brophy soient promus à la position de contremaîtres.

Après délibération, et considérant qu'il n'y a que deux vacances dans le service,

M. l'échevin Lavallée

Propose: De souscrire au rapport de la sous-commission qui recommande la nomination de trois contremaîtres, en ce qui concerne MM. Joseph Laberge et John Brophy, et de suspendre l'adoption du rapport en ce qui concerne la nomination de M. N. Gauthier.

M. l'échevin David propose en

Amendement: Que M. Louis Aubertin soit nommé contremaître au lieu de M. Joseph Laberge, et que, ainsi amendé, le rapport soit adopté.

La Commission se partage sur ledit amendement:

Pour: David—1.

Contre: Robillard, Laviolette, Stearns et Lavallée—4.

L'amendement est ainsi négatif.

La proposition principale est adoptée sur le même partage renversé des voix, et il est

Résolu: En conséquence.

2.—Soumis et lus les rapports suivants: (a) Du chef du service des Incendies, demandant que soient achetés 6 filets de sauvetage (Life saving nets) pour les casernes Nos 5, 6, 7, 9, 18 et 24.

Résolu: De souscrire audit rapport et que des filets de sauvetage soient achetés à raison de \$35 l'un.

(b) Du pourvoyeur, demandant l'autorisation de disposer de sept chevaux qui sont devenus impropres au service.

Attendu que le fait de disposer desdits chevaux est dans l'intérêt bien entendu de la brigade, il est

Résolu: De souscrire au rapport du pourvoyeur et d'autoriser cet officier à disposer des sept chevaux de la manière suivante:

No 1. Une vieille jument (No 59), souffrant d'un panaris, devra être abattue.

No 4. Un cheval de poil roux (No 106), réputé dangereux, devra être vendu à l'encan, et les Nos 2, 3, 5, 6 et 7 seront transférés au service de l'Incineration.

(c) De l'inspecteur des Edifices *re* ramoneurs.

Résolu: D'autoriser l'inspecteur des Edifices à décerner une licence à chacun des ramoneurs dont les noms suivent:

MM. Rémi Courcelle, pour le district Est; Lambert Paquette, pour le district Centre; Alfred Marsh, pour le district Nord-Ouest; et A. Valiquette, pour le district Sud-Ouest, ainsi que pour la Pointe Saint-Charles et les quartiers Sainte-Cunégonde et Saint-Henri.

3.—M. le président soumet une lettre de M. A.-W. Hadrill, secrétaire de l'Association des Assureurs Canadiens, en date du 29 avril dernier, demandant, au nom des compagnies, de faire une expérience du volume et de la pres-

the stall asked by Mrs. Connolly, the Committee came to the conclusion that no such alteration should be made.

Ald. Martin then moved and it was

Resolved: To accept Mrs. Connolly's petition for the renting of the stall in question at prices and conditions mentioned in same, and that the superintendent be authorized to sign a lease accordingly.

9.—The Committee then considered the supplementary appropriations required for work to be executed in the different markets and weigh-houses for the year 1907.

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$21,600 be voted for said purpose.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 2nd of May.

Present: Ald. Yates, chairman, Lavallée, Stearns, David, Laviolette, Robillard and Mercier.

1.—Submitted and read a report from the sub-committee *re* the examination and appointment of foremen for the service of the Fire Department, recommending that Joseph Laberge, Narcisse Gauthier and John Brophy be promoted to the position of foremen.

After deliberation, and considering that their being only two vacancies in the department,

Ald. Lavallée

Moved: That the report of the sub-committee recommending the appointment of three foremen be concurred in, in so far as Joseph Laberge and John Brophy are concerned, and that the part of the report concerning N. Gauthier be left in abeyance.

Ald. David moved in

Amendment: That Louis Aubertin be appointed foreman in lieu of Joseph Laberge, and that so amended the report be adopted.

The Committee divided on said amendment:

Yeas: David—1.

Nays: Robillard, Laviolette, Stearns and Lavallée—4.

So the said amendment was lost.

The main motion was carried on the same division reversed, and it was

Resolved: Accordingly.

2.—Submitted and read the following reports:

(a) From the chief of the Fire Department, asking that six life saving nets be purchased for Nos. 5, 6, 7, 9, 18 and 24 fire stations.

Resolved: That the report be acceded to and that said life saving nets be purchased at the cost of \$35 each.

(b) From the supply officer, asking that seven horses belonging to the Fire Department, unfit for fire duty, be disposed of.

Considering that the disposal of the said horses would be in the interest of the brigade, it was

Resolved: That the report of the supply officer be concurred in, and that he be authorized to dispose of the seven horses in the following manner:

No. 1. old mare, (No. 59) affected with a panari, ordered to be killed.

No. 4. red horse (No. 106) reported dangerous, ordered to be sold at auction, and Nos. 2, 3, 5, 6 and 7, be transferred to the Incineration Department.

(c) From the Building inspector *re* chimney sweeps.

Resolved: That the Building inspector be authorized to issue a license to each of the following chimney sweeps: Rémi Courcelle, Eastern district; Lambert Paquette, Central district; Alfred Marsh, North-west district; and A. Valiquette, South-west district, also Point St. Charles and Ste. Cunégonde and St. Henry wards.

3.—The chairman submitted a letter received from Mr. A. W. Hadrill, secretary of the Canadian Fire Underwriters' Association, dated the 29th of April instant, asking, on behalf of companies, to have a thorough test of the water

sion de l'eau dans le voisinage des édifices de l'Université McGill. Considérant l'importance de cette expérience, M. le président a immédiatement consenti à cette expérience qui a eu lieu le 1er mai courant, à 3 heures p.m.

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est *Résolu*: D'approuver la manière dont a agi M. le président en cette circonstance.

4.—Soumise et lue une lettre de M. A-F. Dunlop, architecte, certifiant que des travaux, représentant un chiffre de \$50,000, sont terminés à la nouvelle caserne No 5, rue Berthelet, et demande de lui payer \$1,500 en acompte de ses services comme architecte.

Résolu: De payer à M. A-F. Dunlop un acompte de \$1,000 pourvu que soit produit un certificat pour ce montant.

5.—A la suggestion de M. l'échevin Duquette, et sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De faire l'essai du volume et de la pression de l'eau dans le quartier Saint-Denis, ladite expérience devant être de même nature que celle exécutée aux édifices de l'Université McGill, le 1er mai courant.

6.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil *re* rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$1,150 pour réparer son atelier d'asphalte.

Renvoyé à l'inspecteur des Edifices.

7.—La question des règles et règlements du service des Incendies est de nouveau soulevée.

Résolu: Qu'une sous-commission, composée de M. le président et de MM. les échevins Lavallée et Laviolette, soit nommée à l'effet d'examiner ces règles et règlements, avec prière de faire rapport.

8.—*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport recommandant que soient accordés les crédits supplémentaires suivants:

Service des Incendies.	\$30,887
Service des Alarmes.	478
Service des Edifices.	480

Ajournement.

Z-S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 3 mai

Sont présents: MM. les échevins Payette, président, Sadler, L-A. Lapointe, Houlé, Robinson, White et Guay.

1.—Une délégation, composée de MM. H. Stikeman, T-G. Roddick, M.D. et James Crathern, représentant l'hôpital Alexandra, et l'honorable juge Loranger, représentant l'hôpital Saint-Paul, se présente devant la Commission et demande que soit augmentée de \$15,000 à \$30,000, à certaines conditions, la subvention annuelle accordée à chacun desdits hôpitaux.

La délégation démontre que le coût de l'entretien desdits hôpitaux excède de beaucoup le chiffre prévu et qu'ils ont actuellement un déficit considérable.

La délégation se retire après avoir obtenu de M. le président la promesse que sa requête serait prise en sérieuse considération par la Commission.

Est alors pris en considération le rapport de la Commission d'Hygiène recommandant qu'une subvention additionnelle de \$15,000 soit octroyée annuellement à chacun des hôpitaux Alexandra et Saint-Paul, à certaines conditions.

Résolu: De soumettre au Conseil ledit rapport afin que soit prise telle mesure qu'on jugera à propos de prendre.

—Soumis et lus:

2.—Des lettres de MM. Joseph Perreault et Avila Lefebvre, demandant des positions.

3.—Une résolution de la Commission de l'Hôtel de Ville, concernant l'achat d'un "Hawley Time Register." Déposées sur le bureau.

4.—Une lettre de M. B. Frigon, 344 rue Cadieux, demandant \$500 à l'effet de relever les fondations de sa propriété afin de prévenir les inondations.

supply, and water pressure in the vicinity of the McGill University buildings.

Considering the importance of the desired test, the chairman immediately granted the request, which took place on the 1st of May instant, at 3 o'clock p.m.

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That the chairman's action in the matter be approved of.

4.—Submitted and read a letter from Mr. A. F. Dunlop, architect, certifying that \$50,000 of work had been completed on the new No. 5 fire station, Berthelet street, and asking that he be paid \$1,500 on account for architect's services.

Resolved: That Mr. A. F. Dunlop be paid \$1,000 on account providing a certificate is issued for the said amount.

5.—At the suggestion of Ald. Duquette, and

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That a test of the water supply and pressure, be made in St. Denis ward, said test to be of the same nature as the one granted to the McGill University buildings, the 1st of May instant.

6.—Submitted and read an extract from the minutes of the Council *re* a report of the Road Committee for an appropriation of \$1,150 to repair an asphalt plant.

Referred to the Building inspector.

7.—The question of the rules and regulations for the Fire Department, was again taken up.

Resolved: That a sub-committee, composed of the chairman, Ald. Lavallée and Laviolette, be appointed with instructions to examine said rules and regulations and report.

8.—*Resolved*: That a report be made to Council recommending that the following supplementary estimates be granted:

Fire Department.	\$30,887
Fire Alarm Department.	478
Building Department	480

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 3rd of May.

Present: Ald. Payette, chairman, Sadler, L. A. Lapointe, Houlé, Robinson, White and Guay.

1.—A delegation composed of Messrs. H. Stikeman, T. G. Roddick, M. D., and James Crathern, representing the Alexandra Hospital, and Hon. Justice Loranger, representing the St. Paul Hospital, appeared before the Committee and asked that the annual subsidy of \$15,000, granted to each of said hospitals, be increased to \$30,000 on certain conditions.

The delegation represented that the cost of maintenance of said hospitals had been largely in excess of the amount anticipated and that they have now a large deficit to meet.

The delegation withdrew after having been promised by the chairman that their request would be taken into serious consideration by the Committee.

The report of the Hygiene Committee, recommending that a further subsidy of \$15,000 each be given annually to the Alexandra and St. Paul's hospitals, on certain conditions was then taken up.

Resolved: That said report be submitted to Council in order, that such action as may be deemed advisable in the premises, be taken.

Submitted.

2.—Letters from Joseph Perreault and Avila Lefebvre, applying for positions.

3.—Resolution from City Hall Committee concerning the purchase of a Hawley Time Register.

Laid on the table.

4.—Letter from B. Frigon, 344 Cadieux street asking \$500 to raise the foundation of his property so as to prevent inundations.

5.—De M. P.-J. Coyle, avocat de M. B. McLean, offrant de régler sa réclamation pour \$100.

Renvoyée à la sous-commission des Réclamations.

6.—Une opinion du Département en Loi déclarant que la pension de l'ex-recorder Poirier peut légalement être payée à même le fonds de réserve.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la pension de l'ex-recorder Poirier soit payée mensuellement et qu'elle soit chargée au fonds de réserve.

7.—Une opinion du Département en Loi, au sujet de la réclamation de M. O. Goyette, ex-recorder de Sainte-Cunégonde, pour salaire.

Déposée aux archives.

8.—Une lettre de M. l'échevin R. Houllé, demandant de notifier la "Montreal Water & Power Co." de poser des conduites (1) dans la rue Cowan, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique; (2) dans la rue Brébeuf, au Nord de l'avenue Laurier.

Renvoyée à la Commission de l'Aqueduc avec prière de faire rapport.

9.—Une lettre du Conseil Central des Métiers et du Travail demandant une souscription pour son pique-nique qui aura lieu le 3 septembre prochain, au parc Sohmer.

Déposée sur le bureau.

10.—Une opinion du Département en Loi, au sujet de la Cie d'Assurance Mutuelle Equitable qui offre de payer \$200 en règlement de la réclamation de la Ville contre ladite compagnie, en recouvrement de la taxe spéciale de \$400; ladite opinion conseille à la Ville de ne pas accepter cette offre.

Il est en conséquence

Résolu: D'informer ladite compagnie qu'on ne peut accepter son offre et qu'elle devra payer le montant entier de la taxe due.

11.—Le secrétaire de la sous-commission des Propriétés civiques soumet un état des produits de la vente des matériaux de construction de la rue Saint-Antoine (3ème section) s'élevant à \$1,794.53.

Déposé aux archives.

12.—*Résolu*: Que M. J.-A. Prieur, 2ème asst.-paie-maître, soit nommée 1er asst.-paie-maître, avec salaire annuel de \$900, en remplacement de M. Savignac, démissionnaire; que M. A. Dépatie, actuellement percepteur, remplace M. Prieur comme 2ème asst.-paie-maître, avec salaire annuel de \$850, et que M. F.-D. Beausoleil remplace M. A. Dépatie comme percepteur; que MM. J.-O. Bourassa, Ranger, H. Thompson et Lefort soient nommés commis du bureau de perception, avec salaire annuel de \$650, sauf examen quant à leurs qualifications et pourvu que les fonds nécessaires soient votés par le Conseil.

M. Marcell est aussi nommé recors, avec salaire de \$500 par année.

13.—Soumis et lus les rapports suivants de la Commission de la Voirie:

(a) Demandant un crédit de \$150 pour solder la note de M. J.-E. Vanier.

(b) Demandant un crédit additionnel de \$71.63, à l'effet de payer la réclamation de la Ville de Longueuil pour l'entretien du chemin d'hiver sur le fleuve;

(c) A l'effet de construire un égout dans la rue Labelle, depuis la rue Rachel jusqu'à 175 pieds vers le Nord: coût \$900, payable \$200 par la Ville et la balance par les propriétaires intéressés.

(d) A l'effet de construire un égout dans l'avenue Mont-Royal jusqu'à la rue Gilford: coût \$6,300, payable \$275 par la Ville et la balance par les propriétaires intéressés.

(e) A l'effet de construire un égout dans la rue Mitcheson, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à l'avenue Mont-Royal: coût \$3,000, payable \$270 par la Ville et la balance par les propriétaires intéressés.

(f) A l'effet d'accepter l'offre de M. W. Smith qui donne au service de la Voirie l'usage gratuit de la cour de la rue McCord jusqu'au 1er mai prochain, pourvu que les taxes de ladite propriété soient payées par la Ville.

(g) Recommandant la construction de trottoirs permanents sur certaines rues, au coût total de \$67,650, payable moitié par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés.

Résolu: De souscrire aux rapports ci-dessus.

14.—M. l'échevin Payette

Propose: Attendu que la propriété de la succession Robert Duncan, étant l'angle Sud-ouest de la ruelle Saint-Da-

5.—From P. J. Coyle, Attorney for B. McLean, offering to sell his claim for \$100.

Referred to sub-committee on claims.

6.—Opinion of Law Department to the effect that the pension of ex-Recorder Poirier may legally be taken out of the reserve fund.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the pension of ex-Recorder Poirier be paid monthly, and that the same be charged against the reserve fund.

7.—Opinion of Law department in connection with the claim of Mr. O. Goyette, ex-Recorder of Ste. Cunégonde, for salary.

Filed of record.

8.—Letter from Alderman R. Houllé, asking that the Montreal Water and Power Co. be notified to lay water pipes: (1) on Cowan street between Beaubien and St. Zotique streets; (2) on Brébeuf street North of Laurier Avenue.

Referred to the Water Committee for a report.

9.—Letter from the Central Trades and Labour Council, asking a subscription for their annual picnic which will take place in Sohmer Park, on the 3rd September next.

Laid on the table.

10.—Opinion of Law department on the letter of the Equitable Mutual Assurance Co. offering to pay \$200 in settlement of the claim which the City has against said Company for the recovery of the special tax of \$400 advising the City not to accept said offer; it was accordingly

Resolved: To inform said Company that their offer cannot be accepted and that they must pay the full amount of their tax as due.

11.—The secretary of the sub-committee *re* Civic properties submitted a statement showing the proceeds of the sale of building material on St. Antoine street (3rd section), which amounted to \$1,794.53.

Filed of record.

12.—*Resolved*: That Mr. J. A. Prieur, 2nd Assistant Paymaster, be appointed 1st Assistant Paymaster in succession to Mr. Savingnac who has resigned, at a salary of \$900 per annum; that Mr. A. Dépatie, collector, replace Mr. Prieur as 2nd Assistant Paymaster at a salary of \$850, and Mr. F. D. Beausoleil replace Mr. A. Dépatie as collector.

That Messrs. J. O. Bourassa, Ranger, H. Thompson and Lefort be appointed Clerks in the long room, at a salary of \$650 per annum subject to examination as to their qualification, and provided the necessary funds are voted by the Council.

Mr. Marcell was also appointed assistant bailiff, at salary of \$500 per annum.

13.—Submitted and read the following reports of the Road Committee:

(a) For an appropriation of \$150 to pay Mr. J. E. Vanier's account.

(b) For a further appropriation of \$71.63 to pay the accounts of Town of Longueuil for maintenance of river road.

(c) For the construction of a sewer in Labelle street, from Rachel street to a distance 175 feet Northwards: cost, \$900, payable \$200 by the City and balance by the interested proprietors.

(d) For the construction of a sewer on Papineau Ave., from Mount Royal Avenue to Gilford street: cost, \$6,300, payable \$275 by the City and the balance by the interested proprietors.

(e) For the construction of a sewer in Mitcheson street, from end of existing sewer to Mount Royal Avenue: cost, \$3,000, payable \$270 by the City and the balance by the interested proprietors.

(f) To accept offer of W. Smith to give the Road department free use of the McCord street yard, until the 1st of May, provided the taxes on said property are paid by the City.

(g) Recommending the construction of permanent sidewalks on certain streets of a total cost of \$67,650, payable one-half by the City and one-half by the interested proprietors.

Resolved: To concur in said reports.

14.—Ald Payette moved: Whereas the property owned by the Estate Robert Duncan, being the South-west corner

vid et de la rue Saint-Jacques, a été expropriée pour l'élargissement de la ruelle Saint-David, conformément à la loi régissant les expropriations annuelles de 1905;

Attendu que l'indemnité, s'élevant à \$8,724.67, était due et payable le 6 août 1905;

Et il est

Résolu: De payer ladite indemnité avec intérêt de ladite date, le montant étant recouvrable des personnes imposées pour cette amélioration, et que le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à signer l'acte de cession de ladite propriété.

15.—La Commission procède alors au partage du montant de \$246,500 représentant le surplus disponible, le 1er mai 1907, du compte d'administration de l'exercice 1906.

Les crédits suivants sont votés:

A l'effet de corriger certaines erreurs et omissions. \$ 4,377

Commission des Finances

Salaires de 5 nouveaux employés pour le bureau de perception, à raison de \$650 par année (8 mois du 1er mai). 2,167

Arrangements de salaires:

L.-N. Sénécal, de \$1,800 à \$1,500, janvier à mai 1906. } 183
 Chef Massy, de \$1,350 à \$1,100, janvier à mai 1906 } 183

M. l'échevin Payette

Propose: Qu'une allocation de \$200 soit votée à l'hôpital pour les enfants pauvres, recommandé par la Commission d'Hygiène.

La Commission se partage:

Pour: Houlé, Guay et Payette—3.

Contre: Sadler, Robinson, White et Lapointe—4.

Ladite proposition est ainsi négative.

Livres pour les écoles du soir (différence entre \$400 et \$250). 150

Révision des listes électorales: une partie devant être remboursée par le gouvernement. 790

L'item suivant étant pris en considération:

Hôpitaux pour maladies contagieuses,

Allocation additionnelle de \$15,000 à chacun des hôpitaux Saint-Paul et Alexandra, disons pour 8 mois. 20,000

M. l'échevin Guay

Propose: D'ajouter ce montant à celui réservé à la Commission de la Voirie.

M. l'échevin Sadler propose en

Amendement: De réserver ledit montant de \$20,000 pour le cas où le Conseil jugerait à propos d'amender l'arrangement qui existe entre la Ville et les hôpitaux Saint-Paul et Alexandra, tel que recommandé par la Commission d'Hygiène et de Statistiques, et d'accorder auxdits hôpitaux la subvention qu'ils demandent pour l'entretien desdits hôpitaux.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

Commission de l'Hôtel de Ville

M. l'échevin Lapointe

Propose: Que les crédits suivants requis par la Commission de l'Hôtel de Ville soient votés: \$400 par année pour le salaire du secrétaire de la Commission, \$150 par année pour le salaire de l'assistant-secrétaire de la Commission.

M. l'échevin Sadler propose en

Amendement: Qu'un crédit de \$200 soit mis à la disposition de la Commission de l'Hôtel de Ville pour payer un salaire additionnel au secrétaire et à l'assistant-secrétaire de la Commission.

La Commission se partage sur ledit amendement.

Pour: Sadler, Robinson, White et Houlé—4.

Contre: Lapointe—1.

Ledit amendement est ainsi affirmatif.

Résolu: En conséquence.

Gazette Municipale: coût additionnel de l'impression de certaines statistiques, opinions légales, projets de règlements. 500

of St. David's Lane and St. James street, was expropriated for the widening of St. David's Lane, in accordance with the law governing annual expropriations of 1905;

Whereas the indemnity, amounting to \$8,724.67, was due and payable on the 6th of August 1905;

And it was

Resolved: That said indemnity be paid, with interest from the above date, the amount being collectible from the parties assessed for the improvement, and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the deed of cession of said property.

15.—The Committee then proceeded to apportion the surplus of \$246,500 available of 1905 on the 1st of May 1907.

The following amounts were voted:

To correct certain errors and omissions on last budget \$4,377

Finance Committee

Salaries, 5 new men for long-room at \$650 per annum (from 1st May, 8 months) 2,167

Arrears of salary.—L. N. Sénécal, from \$1,800 to \$1,500, Chief Massey, from \$1,350 to \$1,100, January to May 1906 183

Alderman Payette

Moved: That a grant of \$200 be made to the hospital for poor children recommended by the Hygiene Committee.

The Committee divided thereon:

Yeas: Houlé, Guay and Payette—3.

Nays: Sadler, Robinson, White and Lapointe—4.

So it passed in the negative.

Night school books (difference between \$400 and \$250) 150

Revision of electoral list: part to be re-imbursed by Government 790

The following item being considered:

Hospitals for contagious diseases.

Additional grant of \$15,000 each.

St. Paul and Alexandra, say for 8 months . . . \$20,000

Alderman Guay

Moved: That said sum be added to the amount reserved for the Road Committee.

Ald. Sadler moved in

Amendment: That said amount of \$20,000 be reserved in the event of the City Council deeming it advisable to amend the agreement between the City and the St. Paul and Alexandra Hospitals as recommended by the Hygiene and Statistics Committee, and to grant said hospitals the additional subsidy they asked for the maintenance of said hospitals.

Said amendment being put, it was carried and **Resolved:** Accordingly.

City Hall Committee

Ald. Lapointe

Moved: That the followings amounts asked by the City Hall Committee be voted.

\$400 per annum for salary of secretary of Committee.
 \$150 per annum for salary of asst.-sec. of Committee.

Ald. Sadler moved in

Amendment: That \$200 be voted for additional salary to secretary and asst.-secretary of Committee to be apportioned by City Hall Committee.

The Committee divided, thereon:

Yeas: Sadler, Robinson, White and Houlé—4.

Nay: Lapointe—1.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Municipal Gazette.—Additional cost of printing certain statistics, legal opinions, drafts of by-laws. 500

Sur proposition de M. l'échevin Robinson, il est
Résolu: De biffer cet item. (M. l'échevin Payette dissi-
dent).

Agrandissement de l'Hôtel de Ville, plans et es-
timés préliminaires. \$4,000

Sur proposition de M. l'échevin Guay, il est
Résolu: De biffer ledit item. (M. l'échevin Payette dissi-
dent).

Réparations urgentes à l'hôtel de ville de Ville-
ray. 100

Téléphone des Marchands, 6 mois de loyer (non
prévu) 145

Sur proposition de M. l'échevin Robinson, il est
Résolu: De prier le greffier de la Ville de notifier la
Compagnie de Téléphone des Marchands qu'après le 1er
juillet 1907 ses appareils ne seront plus requis.

Est voté un crédit additionnel de \$200 afin de
permettre la publication de certaine bro-
chure demandée par la Commission d'Hy-
giène et aussi l'impression d'un rapport de
M. Bienvenu re Aliénés. 200

Pour cartes demandées par le service des Incen-
dies. 500

Téléphones pour le sous-chef Brière. 20

Service des Alarmes: téléphone à Sainte-Cunégon-
de et à Saint-Henri. 40

Commission de Police

A l'effet de construire une écurie centrale pour
le service de la patrouille, le plan complet et
les estimés devant être soumis au Conseil 10,000
(MM. les échevins Guay et Lapointe dissidents).

Gratification au détective O'Keefe en reconnais-
sance de sa conduite courageuse en venant
en aide au détective Le Huquet, victime d'un
assaut meurtrier. 300

Pour l'achat de revolvers. 413

A la demande de M. l'échevin Proulx, président
de la Commission de Police, un crédit de
\$2,500 est affecté à l'achat d'une lisière de
terrain de 50 x 120 pieds, rue Fullum, à
l'effet d'y construire un poste de police 2,500

Commission de l'Incineration

Entretien de chevaux. 3,000

Service des journaliers de l'enlèvement. 3,000
(M. l'échevin White dissident).

Matériaux pour construire des traîneaux doubles 300

Commission des Incendies et de l'Eclairage

Modifications aux poteaux de descente dans les
casernes Nos 10, 12, 15 et 16. 277

Achat de chevaux. 2,000

Boyaux à incendies, 500 pieds. 800

Nouvelles échelles 300

Pour construire les fondations, ajouter un étage
et réparer l'atelier de réparations. 1,500

Agrandir l'écurie de la caserne No 17. 2,000

Télégraphe d'alarmes

Entretien de chevaux, 8 mois pour un cheval
additionnel. 138

Inspecteur des Edifices

Entretien de cheval, allocation à l'inspecteur
Chaussé. 240

Entretien de cheval, allocation à l'inspecteur Lé-
vesque. 240

Commission de l'Aqueduc

Tuyaux de service:
Pour couvrir les dépenses encourues à cause des
accidents survenus à l'avenue Atwater. 5,800

Dégelage en général. 3,400

Pavillon des roues:
Reconstruction. 600

Réparations au toit et aux fenêtres. 500

Peinture, machines, etc. 200

On motion of Ald. Robinson, it was
Resolved: That the same be struck. (Ald. Payette dis-
sents).

Enlargement of City Hall, preparatory plans and
estimates. \$4,000

On motion of Ald. Guay, it was
Resolved: That the same be struck. (Ald. Payette dis-
sents).

Urgent repairs to Villeray City Hall 100

Merchants' Telephone, 6 months rental (not pro-
vided for) 145

On motion of Ald. Robinson, it was
Resolved: That the City Clerks be instructed to notify
the Merchants' Telephone Co. that their instruments will
not be required after the 1st of July 1907.

An additional sum of \$200 for printing was voted in
order to publish certain booklets required by the
Hygiene Committee, and also a report of Mr. Bien-
venu for insane 200

For wages required by the Fire department 500

Telephone. Sub-chief Brière 20

Fire Alarm department, telephone in Ste. Cunégonde
and St. Henry 40

Police Committee

To build a central stable for patrol service, complete
plan and estimates to be submitted to Council . 10,000
(Ald. Guay and Lapointe dissenting).

Bonus to Detective Jos. O'Keefe for his courageous
act, in coming to the rescue of Detective LeHuguet,
victim of a murderous assault 300

To purchase revolvers 413

At the request of Ald. Proulx, chairman of Police Com-
mittee, a sum of \$2,500 was voted to purchase a piece of
land 50 x 120 feet on Fullum street, to build a Police sta-
tion 2,500

Incineration Committee

Horse keep 3,000

Laborers scavenging service. (Ald. White diss.) . 3,000

Material to build double sleighs 300

Fire and Light Committee

Altering sliding poles in Nos. 10, 12, 15 and 16 . . 277

Purchase of horses 2,000

Hose 500 feet 800

New ladders 300

To build foundations and add story to repair shop 1,500

To enlarge at No. 17 Fire Station 2,000

Fire Alarm Telegraph

Horse keep, 8 months for additional horse 138

Building Inspector

Horse keep allowance to Inspector Chaussé 240

Horse keep allowance to Inspector Lévesque 240

Water Committee

Distribution pipes:
To cover expenses incurred through accidents on At-
water Avenue 5,800

Thawing in general 3,400

Wheel house:
Reconstruction of tunnel wall 600

Repairs to roof and windows 500

Painting, machinery, etc. 200

Station de pompes de bas niveau:

Pour couvrir les dépenses encourues dans les récents accidents.	\$ 600
Pour remplacer les soupapes automatiques de la pompe No 1.	800
Réparations à l'atelier.	587
Pour abaisser la conduite-maîtresse dans la rue Cadieux, à partir de la rue Sherbrooke, vers le Nord, afin d'empêcher la gelée de l'atteindre.	1,000

M. le président de la Commission de l'Aqueduc demande qu'un crédit de \$17,000 soit affecté à la construction d'une maîtresse-conduite se raccordant au réservoir de haut niveau sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues Peel et Bleury et en montant la rue Peel jusqu'à la rue Sherbrooke.

M. l'échevin Sadler
Propose: De réserver ce montant jusqu'à ce qu'un rapport de la Commission de l'Aqueduc à ce sujet ait été soumis à cette Commission.

La Commission se partage sur cette proposition:
Pour: Sadler, Robinson, White et Payette—4.
Contre: Houlé, Guay et Lapointe—3.
 Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est *Résolu:* En conséquence.

Commission des Marchés

Réparations au toit du marché Bonsecours.	1,000
Réparations aux planchers et caves du marché Bonsecours.	150
Réparations au toit du marché Saint-Antoine.	300
Peinturage des fenêtres et corniche du marché Saint-Laurent.	300
Prolongement du toit du marché Saint-Jean-Baptiste, sur la rue Rachel.	250
Réparations au toit du marché Saint-Jacques	150
Réfection du plancher de la balance du marché Papineau.	40
Réparations des balances du marché aux bestiaux de l'Est.	150
Blanchissage de la salle, du côté Ouest du marché Bonsecours.	150

Commission d'Hygiène et de Statistiques

Salaire d'un statisticien, 8 mois à \$1,000 par année.	667
Inspection sanitaire des écoles (du 1er sept.)	3,000
Voitures pour le service de la désinfection.	300

Sur le crédit de \$5,000 pour l'achat d'un terrain et pour la préparation des plans et estimés pour un bain devant être érigé dans la partie Nord de la Ville,

La Commission se partage:
Pour: White, Guay, Houlé et Lapointe—4.
Contre: Sadler et Robinson—2.
 Le crédit en question est ainsi adopté.
 M. l'échevin Robinson
Propose: Que soit reconsidéré le vote qui vient d'être donné.

La Commission se partage:
Pour: Sadler, Robinson et White—3.
Contre: Houlé, Guay, Lapointe et Payette—4.
 Ladite proposition est ainsi négativée.
 Chalets de nécessité 3, à \$1,500. 4,500

M. l'échevin Sadler
Propose: Que ledit item soit biffé.
 La Commission se partage sur cette proposition:
Pour: Sadler, Robinson, Houlé et Guay—4.
Contre: White et Lapointe—2.
 Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est *Résolu:* En conséquence.

Entretien de cheval pour un inspecteur de lait	200
--	-----

Parcs et Traverses

Deux fournaises et huit soupapes au parc La Fontaine.	700
Fournitures.	300
Remisage des bancs.	100

Low level pumping station:

To cover expenses incurred during recent accidents	\$ 600
To replace automatic valve in No. 1 pump	800
Shop repairs	587

To lower main in Cadieux street, from Sherbrooke North to prevent damages through frost 1,000

The chairman of the Water Committee asked that an amount of \$17,000 be voted for the laying of a water main connecting with the High Level reservoir, on Ste. Catherine street, between Peel and Bleury streets, and up Peel street to Sherbrooke street.

Ald. Sadler
Moved: That said amount be reserved until a report of the Water Committee on the matter has been submitted to this Committee.

The Committee divided thereon:
Yeas: Sadler, Robinson, White and Payette—4.
Nays: Houlé, Guay and Lapointe—3.
 So it was carried, and
Resolved: Accordingly.

Market Committee

Repairs to roof Bonsecours market	1,000
Repairs to floors in cellars Bonsecours market	150
Repairs to roof St. Antoine market	300
Painting windows and cornice St. Lawrence mkt.	300
Extension of roof on Rachel street, St. Jean-Baptiste market	250
Repairs roof St. James market	150
Renewing flooring of scale, Papineau market	40
Repairing scale, East end cattle market	150
Whitewashing hall, West end Bonsecours	150

Hygiene and Statistics Committee

Salary, statistician for department, 8 months at \$1,000 a year	667
Medical school inspection (from 1st of sept.)	3,000
Vehicles for disinfecting service	300

On the granting of \$5,000 for purchase of land and preparation of plan and estimates for a bath in the North end of the City.

The Committee divided:
Yeas: White, Guay, Houlé and Lapointe—4.
Nays: Sadler and Robinson—2.
 So the amount in question was voted.

Ald. Robinson
Moved: That the vote just taken be reconsidered.
 The Committee divided:
Yeas: Sadler, Robinson and White—3.
Nays: Houlé, Guay, Lapointe and Payette—4.
 So it was lost.

Public urinals, 3 at \$1,500	4,500
--	-------

Ald. Sadler
Moved: That the same be struck.
 The Committee divided:
Yeas: Sadler, Robinson, Houlé and Guay—4.
Nays: White and Lapointe—2.
 So it was carried and
Resolved: Accordingly.

Horse keep for milk inspector	200
---	-----

Parks and Ferries

Two furnaces and 8 valves, La Fontaine Park	700
Supplies	300
Storing benches	100

Gravier pour les sentiers, square Dominion, \$100, square Viger, \$100.	\$ 200
Pierre de bordure et pose d'asphalte sur la terrasse au poste d'observation.	1,500
Prolongement de la balustrade de la terrasse à la Montagne.	1,500
Pour agrandir la plate-forme du petit kiosque près du chemin de fer incliné.	150
<i>Police montée du Parc Mont-Royal</i>	
Achat de deux chevaux.	500
Sellerie.	150
Uniformes.	75
Entretien de cheval.	100
Salaire de 2 hommes, 26 semaines à \$12.25	637

1,462

Réservé pour la Commission des Marches pour améliorations au marché à bestiaux de l'Est 16,500

Est alors pris en considération le rapport de la Commission de la Voirie, demandant \$464,854 pour la pose et les réparations aux pavages permanents dans certaines rues.

M. l'échevin Lapointe

Propose: Que le montant actuellement disponible de \$126,264 soit voté en bloc à la Commission de la Voirie pour réparations aux pavages permanents et pour la pose de nouveaux pavages permanents: ledit montant devant être dépensé aux endroits indiqués comme plus urgents par l'inspecteur de la Ville et qu'aucun nouveau pavage ne soit entrepris avant que les réparations recommandées par l'inspecteur de la Ville n'ait été exécutées.

M. l'échevin White propose en

Amendement: De renvoyer à la Commission de la Voirie son rapport avec prière de soumettre une liste des travaux qui devraient être exécutés avec le montant disponible, savoir \$126,264.

M. l'échevin Sadler propose en

Sous-amendement: Que le montant disponible, savoir \$126,264, soit accordé à la Commission de la Voirie pour réparer et mettre en bon ordre toutes les rues couvertes de pavages permanents, et s'il reste une balance, après lesdits travaux complétés, cette balance devra servir à payer la quote-part de la Ville pour la construction des trottoirs permanents.

La Commission se partage sur ledit sous-amendement:

Pour: Sadler, Robinson, White, Lapointe et Guay—5.

Contre: Houllé—1

Ledit sous-amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

Ajournement.

JULES CREPEAU,

COMMISSION SPECIALE re "MONTREAL WATER AND POWER COMPANY"

Compte rendu de l'assemblée du 4 mai

Sont présents: MM. les échevins Lavallée, White, David Roy et Ward.

Sont aussi présents MM. E.-B. Busted, C. R. et J. D. Cameron, représentants de l'Association des Manufacturiers Canadiens, et MM. Drummond, E. O. Hanson, F.-H. Pitcher et S. Carmichael, représentants de la "Montreal Water and Power Company."

Les minutes de la dernière séance sont lues et, après avoir été corrigées pour les rendre conformes aux délibérations de la Commission, elles sont adoptées.

M. Drummond informe la Commission que la Compagnie "Montreal Water and Power" a fait une proposition verbale à l'Association des Manufacturiers Canadiens et que, jusqu'à présent, cette proposition est restée sans réponse.

M. D. Cameron, en l'absence de M. Busted, déclare que ce dernier avait été chargé de répondre à la Compagnie et que cette réponse était à l'effet de demander que les extincteurs fussent alimentés d'eau gratuitement.

Gravel for paths, Dominion sq., .100; Viger sq., .100	\$ 200
Chain, store and asphaltting terrace at look-out	1,500
To extend balustrade at Mountain terrace	1,500
To enlarge platform at small refreshment kiosk, near Incline Ry.	150
<i>Mounted Police, Mount Royal Park.</i>	
Purchase of two horses	500
Saddlery	150
Uniforms	75
Horse keep	100
Salary, 2 men, 26 weeks, at \$12.25	637

5,462

Reserved for Market Committee for improvements at Eastern Cattle Market 16,500

The report of the Road Committee, asking \$464,854, for laying and repairing permanent pavements in certain streets, was then considered.

Ald. Lapointe

Moved: That \$126,264, the amount presently available, be voted en bloc to the Road Committee for repairs to permanent pavements, and for new permanent pavements. Said amount to be expended at the places recommended as most urgent by the City Surveyor, and to new pavements to be undertaken until all the repairs recommended by the City Surveyor shall have been executed.

Ald. White moved in

Amendment: That the report of the Road Committee be referred back to said Committee with a request to submit a list of the works which should be performed with the amount available, viz.: \$126,264.

Ald. Sadler moved in

Amendment: That the amount available, viz.: \$126,264 be voted to the Road Committee to repair and put in good order all the streets which are permanently paved, and if there is any balance left after said works are completed, that the same be used to pay the City's share for the construction of permanent sidewalks.

The Committee divided:

Yeas: Sadler, Robinson, White, Lapointe and Guay—5.

Nay: Houllé—1.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

SPECIAL COMMITTEE Re "MONTREAL WATER & POWER CO."

Report of meeting held the 4 of May

Present: Ald. Lavallée, White, David, Roy and Ward.

There were also present Messrs E. B. Busted, K. C. and D. Cameron representing the Canadian Manufacturer's Association, and Messrs Drummond, E. Hansen, F. H. Pitcher and S. Carmichael, representing the Montreal Water and Power Co.

The minutes of the last meeting were read, and after having been corrected so as to have them comply with the Committee's deliberations, they were adopted.

Mr. Drummond informed the Committee that the Montreal Water and Power Co. had made a verbal proposition to the Canadian Manufacturers' Association and that no reply to said proposition had yet been received.

Mr. D. Cameron, (Mr. Busted being absent,) stated that the latter had been asked to reply to the Company, and that the answer was to the effect of asking a free water supply for sprinklers.

M. Cameron ajoute que l'Association des Manufacturiers Canadiens ne peut accepter la proposition qui lui a été faite par la Compagnie "Montreal Water and Power." Il ajoute que la délégation qui s'est présentée devant cette Commission n'était pas à proprement parler une délégation de l'Association des Manufacturiers Canadiens mais simplement une délégation de manufacturiers des quartiers St-Henri et Ste-Cunégonde.

M. Busteed, étant arrivé sur ces entrefaites, déclare que les démarches initiales au sujet de cette question ont été faites par des manufacturiers des quartiers St-Henri et Ste-Cunégonde avec le concours et l'approbation de l'Association des Manufacturiers Canadiens qu'il représente devant cette Commission.

M. Drummond demande à M. Busteed s'il a été autorisé par l'Association des Manufacturiers Canadiens à comparaître devant cette Commission, ce à quoi ce dernier répond affirmativement.

M. Drummond expose alors verbalement les prétentions de la Compagnie "Montreal Water and Power" touchant la question actuelle et dépose devant la Commission un mémoire des modifications que la Compagnie est prête à apporter à son contrat en retour du privilège qu'elle demande à la Cité.

Les délégués se retirent.

M. l'échevin Roy

Propose : Que ladite Compagnie soit tenue de poser, à trente jours d'avis, sur la propriété privée, des bornes-fontaines, et de faire tous les raccordements nécessaires aux frais de ceux qui en feront la demande, en par ceux-ci payant en outre un loyer annuel de \$50.00 par chaque borne-fontaine à double orifice et \$25.00 par chaque orifice additionel. L'eau pour l'alimentation de ces bornes-fontaines devant être fournie gratuitement par ladite Compagnie, et leur entretien devant être à sa charge si elles sont placées sur la rue.

M. l'échevin Ward propose en

Amendement : Que la résolution adoptée à la dernière séance de la Commission, sur proposition de M. l'échevin Roy, soit abrogée et annulée, et que soit présenté au Conseil un rapport recommandant que les modifications suivantes soient faites au rapport de la Commission des Finances, en date du 11 avril 1907, qui a été référé à cette Commission pour rapport :

"Ladite Compagnie ne pourra charger aux citoyens plus de 5 cents par année pour chaque orifice d'extincteurs automatiques (sprinkler head) et ce tarif s'appliquera aussi aux citoyens de municipalités qui seront annexées à la Cité de Montréal;

"Cette charge, néanmoins, sera retranchée lorsque le tarif de l'eau de la Cité de Montréal sera moins élevé que celui de ladite Compagnie;

"Ladite Compagnie, lorsqu'elle en sera requise par la Cité, sera tenue de poser des conduites principales d'une capacité suffisante à la discrétion du surintendant du service de l'aqueduc de Montréal, pour fournir la pression nécessaire pour les extincteurs automatiques qui seront construits dans la partie du territoire desservie par ladite Compagnie, cette disposition s'appliquera aussi aux municipalités adjacentes desservies par la Compagnie, immédiatement après leur annexion."

M. l'échevin White propose en

Sous-amendement : Que les mots suivants soient retranchés de l'amendement de M. l'échevin Ward: "Cette charge néanmoins sera retranchée lorsque le tarif de l'eau de la Cité de Montréal sera moins élevé que celui de ladite Compagnie"; et que, ainsi amendé, ledit amendement soit adopté.

La Commission se partage sur ledit sous-amendement :

Pour :—White, David et Lavallée—3.

Contre :—Roy et Ward.—2.

Ledit sous-amendement et ainsi affirmatif, et il est *Résolu*.—En conséquence.

La motion de M. l'échevin Roy étant mise aux voix, elle est affirmative et il est

Résolu.—En conséquence.

Il est aussi

Résolu.—Que les mots suivants soient ajoutés après la section 5, dans le rapport de la Commission des Finances. "Chaque fois que la Cité donnera avis à la Compagnie de poser des tuyaux dans une rue ou partie de rue, ladite Compagnie devra transmettre sous le plus court délai possible un état démontrant le coût exact des travaux ainsi ordonnés."

Il est aussi,

Résolu.—D'ajouter, à la clause 5 dudit rapport, les mots "durant un terme de pas plus de 10 ans."

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

Mr. Cameron also stated that the Canadian Manufacturers' Association could not accept the offer made by the Montreal Water and Power Co. He furthermore stated that the delegation, now before the Committee, was not properly speaking, the delegation of the Canadian Manufacturers' Association, but simply a delegation from Manufacturers from St. Henry and Ste-Cunégonde wards.

Meanwhile Mr. Busteed having arrived, he stated that the first steps anent this matter had been taken by the manufacturers of St. Henry and St. Cunégonde, with the concurrence and approval of the Canadian Manufacturers' Association, for which he appeared before this Committee.

Mr. Drummond asked Mr. Busteed if he was authorized by the Canadian Manufacturers' Association to appear before this Committee, and the latter answered in the affirmative.

Mr. Drummond verbally explained the contentions of the Montreal Water & Power Co., in regard to the present question, and submitted to the Committee a memorandum of the changes which the Company was willing to insert in its agreement in return for the privilege asked from the City.

The delegates then withdrew.

Ald. Roy

Moved : That the said Company shall be held, to place hydrants in private property, on a thirty days notice, the Company to make all necessary connections at the expense of parties asking for same, the latter to pay, moreover, an annual rental of \$50 for each hydrant with two heads, and \$25 per additional head. The water for such hydrant must be supplied free of charge by the Company, and the maintenance thereof shall be at the expense of said Company, if the same are placed in the street.

Ald. Ward moved in

Amendment : That the resolution adopted at the last meeting of the committee, on motion of Ald. Roy, be repealed and annulled, and that a report be made to council recommending that the following amendments be made to the report of the Finance Committee, dated the 11th of April 1907, which has been referred to this Committee for report: "The said Company shall not charge the citizens more than 5 cts per annum for each sprinkler head, and this rate shall also apply to the citizens of such municipalities as may be annexed to the City of Montreal.

"The above charge, shall nevertheless, be removed when the water rate for the City of Montreal shall be lower than that of the Company."

"The said Company, whenever required to do so by the City, shall be held to lay mains, of a sufficient capacity, at the discretion of the superintendent of the Water department of Montreal, to give the necessary pressure for automatic sprinklers erected within that part of the territory of the City supplied by said Company.

This provision shall also apply to the adjoining municipalities supplied by the Company, after the annexation thereof."

Ald. White moved in

Sub-Amendment : That the following words be struck from Mr. Ward's amendment:

"The above charge, shall nevertheless, be removed, when the water rate of the City of Montreal shall be lower than that of the Company," and that, so amended, the said amendment be adopted.

The Committee divided on the said sub-amendment :

Yeas : White, David and Lavallée—3.

Nays : Roy and Ward—2.

The said sub-amendment was thus carried, and

Resolved : Accordingly.

Ald. Roy's motion being put, it was carried, and it was

Resolved : Accordingly.

It was also

Resolved : That the following words be added to section 5, in the report of the Finance Committee.

"Each time that the City shall notify the Company to lay pipes in a street or part of street, the said Company shall be held to send within the earliest possible delay, a statement showing the exact cost of work thus ordered."

It was also

Resolved : That the words "during a term not exceeding 10 years" be added to clause 5 of said report.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 6 mai

Son Honneur le Maire H.-A. Ekers occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, L.-A. Lapointe, Stearns, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy et Molson.

REQUETES, ETC.

1.—De Dame Emilie Macdonald, demandant qu'une certaine propriété, située dans le quartier Saint-Henri, soit expropriée.

Renvoyée à la Commission des Finances.

2.—De la "Bell Telephone Co.", demandant la permission d'ouvrir certaines parties de rues.

3.—De contribuables de la rue Amherst, demandant que des améliorations soient exécutées dans ladite rue et que le nom de ladite rue soit changé.

Renvoyées à la Commission de la Voirie.

4.—De MM. Desjardins & Fils, à l'effet d'être autorisés à ériger une machine à vapeur au No 206 de la rue DeMontigny.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

5.—De M. Thos. Hannah, se plaignant des taux chargés par le "Park & Island Railway."

Renvoyée au Département en Loi avec prière d'exercer les procédures légales nécessaires.

6.—De l'honorable A. Turgeon, au sujet d'une demande de pension pour la famille de feu Guillaume Martineau.

Déposée aux archives.

7.—M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin PROULX,

Propose: Attendu que le Conseil a confié à Son Honneur le Maire la tâche d'empêcher tout désordre lors de la manifestation publique qui devait être faite par les socialistes le 1er de mai;

Attendu que Son Honneur le Maire, en cette occasion difficile, a agi avec tact et prudence et, avec l'aide efficace du chef de Police, a réussi à empêcher tout ce qui pouvait troubler la paix publique et le bon ordre;

Et il est

Résolu: Que les sincères remerciements et les vives félicitations de ce Conseil soient offerts à Son Honneur le Maire et au chef de Police pour l'énergie et le tact qu'ils ont déployés en cette circonstance.

ACTES

8.—Quittance de la Ville en faveur de (1) J.-N. Boucher; (2) Louis Demers.

9.—Permis de la Ville à M. F.-Z. Germain.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin GUAY, il est

Résolu: Que lesdits actes soient approuvés et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à les signer au nom de la Ville.

RAPPORTS

10.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer une indemnité à la succession Robt. Duncan.

11.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer sa pension à l'ex-recorder E.-A. Poirier.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

12.—De la Commission des Finances, sur le partage de \$246,500.

Question différée à la demande de M. l'échevin Giroux.

13.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de louer une cour sur la rue McCord.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 6th of May.

His Worship the Mayor H. A. Ekers, in the chair.

Present: Ald. Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Stearns, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy and Molson.

PETITIONS.

1.—From Dame Emily Macdonald, asking that a certain property in St. Henri ward be expropriated.

Referred to Finance Committee.

2.—From Bell Telephone Co., to open portions of certain streets.

3.—From ratepayers Amherst street, asking that said street be improved and that the name thereof be changed.

Referred to Road Committee.

4.—From Messrs. Desjardins & Fils, to erect a steam engine at No 206 DeMontigny street.

Referred to Fire and Light Committee.

5.—From Thos. Hannah, complaining of fares charged by Park & Island railway.

Referred to the Law Department with instructions to take the necessary legal proceedings in this connection.

6.—From Hon. A. Turgeon, anent request for a pension for family of late Wm. Martineau.

Filed of record.

7.—Ald. PAYETTE, seconded by Ald. PROULX,

Moved: Whereas this Council entrusted His Worship the Mayor with the task of preventing any disorder in connection with the public demonstration to be held by the Socialists on the 1st of May;

Whereas His Worship the Mayor, on this difficult occasion, acted with tact and prudence and, with the efficient aid of the chief of Police, preserved the public peace and good order;

And it was

Resolved: That the earnest thanks and congratulations of this Council be extended to His Worship the Mayor and the chief of Police, for the efficient manner in which they acted on that occasion.

DEEDS.

8.—Quittance by City to: (1) J. N. Boucher; (2) Louis Demers.

9.—Permit by City to F. Z. Germain.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. GUAY, it was

Resolved: That the same be approved of and that His Worship the Mayor, and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

10.—From Finance Committee, to pay indemnity to Robt. Duncan estate.

11.—From Finance Committee, to pay Mr. E. A. Poirier, ex-Recorder, his pension.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

12.—From Finance Committee, on the distribution of the sum of \$246,500.

Consideration deferred at the request of Ald. Giroux.

13.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, to rent yard on McCord street.

14.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène à l'effet de construire des égouts dans les rues: (1) Mitcheson; (2) Labelle; (3) et dans l'avenue Papineau.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie que demande un crédit de \$67,650 à l'effet de construire des trottoirs permanents.

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE,

Propose: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, propose en

Amendement: Que les mots: "*Berri, côté Ouest, depuis la rue Duluth jusqu'aux trottoirs permanents vers le Sud \$900*" soient retranchés et remplacés par les mots suivants: "*St-André, côté Ouest, depuis DeMontigny jusqu'au No. 324 et depuis le No 336 jusqu'à la ruelle St-André, \$460; Rivard, côté Est, depuis la rue Roy jusqu'au No 11, \$240; St-Timothée, côté Ouest, depuis la rue Sherbrooke jusqu'à la ruelle vers le Sud, \$200*"; et que, ainsi amendés, lesdits rapports soient reçus et adoptés.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

16.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de prier la "Montreal Street Railway Co." de prolonger sa voie ferrée sur l'avenue Atwater.

17.—De la Commission de la Voirie, au sujet de l'ouverture de la rue Larivière en allant vers le Sud.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

18.—De la Commission des Marchés, répondant à certaines questions posées par M. l'échevin Lévy.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

19.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, au sujet de la vente de saumon en boîtes, impropre à la consommation.

M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL,

Propose: Que ledit rapport soit reçu.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin GALLERY, propose en

Amendement: Que le Département en Loi soit prié d'exercer les procédures criminelles ou autres autorisées par le statut dans l'espèce, et de déposer aux archives le rapport maintenant devant le Conseil.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est affirmatif et il est

Résolu: En conséquence.

20.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, demandant un crédit de \$800.

Renvoyé à la Commission des Finances.

21.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'adjudger à M. A.-P. Pigeon un contrat pour l'impression des rapports annuels de 1906.

Sur proposition de M. l'échevin LABRECQUE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

22.—De la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$1,000 pour planter des arbres.

Renvoyé à la Commission des Finances.

ORDRE DU JOUR

M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN,

Propose: De prendre maintenant en considération le 63e ordre du jour.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Clearihue, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Stearns, DeSerres, Mercier, O'Connell, Gadbois, Robinson, Ward, M. Martin, Lévesque, David, Roy et Molson—18.

Contre: Payette, Larivière, Yates, Duquette, Major, Da-

14.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee and Board of Health for the construction of sewers in: (1) Mitcheson street; (2) Labelle street; (3) Papineau avenue.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

15.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$67,650 to construct permanent sidewalks.

Ald. PAYETTE moved, seconded by Ald. LARIVIERE, "That said reports be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. LECLAIRE,

"That the words: "*Berri, West side, from Duluth to permanent sidewalks southwards, \$900.00*" be struck and replaced by the following: "*St. André, West side, from De Montigny to No. 324 and from No. 336 to St. André lane, \$460.00; Rivard, E. side from Roy to No 11, \$240.00; St. Timothée, W. side from Sherbrooke to lane southwards, \$200.00*"; and that so amended, said reports be received and adopted.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

16.—From Road Committee, to instruct M. S. Ry Co., to extend its track on Atwater avenue.

17.—From Road Committee, anent the opening of street from Larivière street southwards.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

18.—From Market Committee, replying to certain questions put by Ald. Lévy.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

19.—From Hygiene and Statistics Committee, anent the sale of canned salmon unfit for food.

Moved by Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. O'CONNELL,

"That said report be received."

And a debate arising,

Moved in amendment by Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. GALLERY,

"That the Law Department be instructed to take criminal or other proceedings authorized by statute in the present instance, and that the report now before Council be filed of record.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

20.—From Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$800.

Referred to Finance Committee.

21.—From City Hall Committee, to award contract for printing annual reports of 1906 to A. P. Pigeon.

On motion of Ald. LABRECQUE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

22.—From Parks and Ferries Committee, for an appropriation of \$1,000 to plant trees.

Referred to Finance Committee.

ORDER OF THE DAY.

Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. M. MARTIN,

Moved: That the 63rd order of the day be now taken up.

The Council divided:

Yeas: Clearihue, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Stearns, DeSerres, Mercier, O'Connell, Gadbois, Robinson, Ward, M. Martin, Lévesque, David, Roy and Molson—18.

Nays: Payette, Larivière, Yates, Duquette, Major, Dage-

genais, Robillard, Labrecque, Sadler, Leclair, Giroux, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Houlé et Guay—17.

Ladite proposition est ainsi négative, le vote affirmatif des deux tiers des membres du Conseil étant requis pour l'adoption de ladite proposition (*Règle 41*).

23.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 313,

Ledit règlement est en conséquence lu pour la première fois.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que soit suspendue la règle 79 et que ledit règlement soit maintenant lu pour les deuxième et troisième fois.

Le Conseil prend en considération ledit règlement en deuxième lecture, et les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

La section 3 est amendée en changeant les chiffres 1907 en 1908, et, ainsi amendée, ladite section est agréée.

Ledit règlement, tel qu'amendé, est alors lu pour la deuxième fois.

Ledit règlement ayant été approuvé par le Département en Loi,

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et présenté au maire et au greffier de la Ville afin qu'ils y apposent leurs signatures.

24.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances à l'effet de notifier la "Montreal Water & Power Co." d'avoir à poser une conduite-maîtresse dans la rue Lasalle,

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

25.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie à l'effet d'effacer les lignes homologuées de la rue Sainte-Anne, il est

Ordonné: Que ce rapport soit renvoyé de nouveau à la Commission de la Voirie.

26.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission spéciale à l'effet de permettre à la "Montreal Water & Power Co." de construire une conduite-maîtresse dans certaines rues,

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Département en Loi afin qu'il l'approuve, ledit rapport devant constituer le premier ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil. (MM. les échevins Giroux et M. Martin dissidents).

27.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances, à l'effet de vendre une certaine propriété située à la Pointe Saint-Charles,

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Propose: Que ledit rapport soit amendé en y ajoutant les mots suivants: "Il est entendu que le terrain qui doit être vendu a une superficie de 24,000 pieds carrés, a front sur la rue Saint-Patrice, et constitue les lots 2513, subdivisions 30, 31, 32, 33 et aussi le lot 2513, partie de la subdivision 37, contenant une superficie de 17,000 pieds carrés; la Commission des Finances devant être autorisée à parfaire les arrangements nécessaires pour la vente dudit terrain à l'encan public et à en fixer la mise à prix", et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Payette, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Lévy, DeSerres, Leclair, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, J.-B.-A. Martin, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé et David—29.

nais, Robillard, Labrecque, Sadler, Leclair, Giroux, Laviolette, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Houlé, Guay—17.

So it passed in the negative; the affirmative vote of two thirds of the Council being required to adopt said motion (*Rule 41*).

23.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 313,

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That rule 79 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council proceeded to consider said by-law in second reading and sections 1 and 2 being read the same were agreed to.

Section 3 was amended by changing the figures 1907 to 1908, and so amended said section was agreed to.

Said by-law, as amended, was then read a second time.

Said by-law having been approved of by the Law Department,

On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City clerk for their signatures.

24.—The order of the day being read to consider a report from the Finance Committee to notify the M. W. & P. Co. to lay a main in Lasalle street,

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be adopted.

25.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to erase homologated lines of St. Ann street, the same was

Ordered: To be referred back to the Road Committee.

26.—The order of the day being read to consider a report from the Special Committee to allow the M. W. & P. Co. to lay a main in certain streets,

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. PAYETTE, it was

Resolved: That said report be referred to the Law Department for approval, the same to constitute the first order of the day for the next meeting of Council. (Ald. Giroux and M. Martin dissenting).

27.—The order of the day being read to consider a report from the Finance Committee to sell a certain property at Point St. Charles,

Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER,

Moved: That said report be amended by adding thereto the following words: "It is understood that the land to be sold comprises a superficial area of 24,000 square feet and fronts on St. Patrick St., being lots 2513 subdivisions 30, 31, 32, 33 and also lot 2513 part of subdivision 37, containing a superficial area of 17,000 square feet, the Finance Committee to be authorized to perfect the necessary arrangements for the sale thereof by public auction and to fix an upset price", and that so amended said report be adopted.

The Council divided thereon:

Yeas: Payette, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Lévy, DeSerres, Leclair, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, J. B. A. Martin, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé and David—29.

Contre: Turner, N. Lapointe, Ward, Nault, Roy et Molson—6.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est
Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin TURNER,

Le Conseil, sur partage des voix, s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Geffier-adjoint de la Ville.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

*Compte rendu de l'assemblée du 7 mai
(Assemblée ajournée)*

Sont présents : MM. les échevins Clearihue, président, Nault, Marin, Levesque, Gadbois, Dagenais et Turner.

1.—Etant soulevée la question du genre de soumissions à demander pour la fourniture de charbon à vapeur.

Après une longue discussion, il est

Résolu : De demander des soumissions pour la fourniture de 15,000 tonnes, plus ou moins, de charbon mou à vapeur pour la station des pompes de bas niveau ; au-si de demander les prix du charbon devant être livré du 1er janvier au 1er juin 1908.

2.—Le surintendant soumet la liste suivante des impositions spéciales pour la fourniture de l'eau, impositions qui ne sont pas prévues dans le règlement concernant l'eau. Il demande à la Commission de les approuver :

Boulangers, \$1.80 par 365 barils de farine.

Embouteilleurs de bière, \$5, \$10 et \$15 pour le lavage des bouteilles, suivant l'échelle des prix.

Fontaine à Eau de Seltz, \$5 chacune.

Arrosoirs portatifs pour gazon, \$3 chacun, et \$2 pour la licence de boyaux portatifs, soit en tout \$5.

Autres approvisionnements spéciaux, depuis \$5 jusqu'à \$25, suivant le tarif des inspecteurs.

Résolu : D'approuver lesdites impositions.

3.—Lue une lettre du conseil municipal de Westmount au sujet de son approvisionnement d'eau à même la nouvelle conduite projetée, laquelle lettre a été renvoyée par le Conseil à la Commission de l'Aqueduc.

Résolu : De la déposer sur le bureau.

4.—Le surintendant fait rapport qu'il en coûterait environ \$325 pour changer la conduite-maitresse actuelle de 4" de la rue Cathédrale en une conduite de 6", changement demandé par M. Wm-V. Dawson.

Après quelque discussion,

Sur proposition de M. l'échevin Nault, il est

Résolu : D'opérer le changement si les fonds peuvent être obtenus à cet effet.

5.—M. le président informe la Commission que la Commission du Port laisse gaspiller sur les quais une quantité considérable d'eau, et que cette question mérite d'être examinée.

Après quelque discussion, il est

Résolu : De prier le surintendant de voir à ce que l'eau ne soit pas gaspillée sur les quais.

Ajournement.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 7 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclair, Giroux, Molson, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

Nays: Turner, N. Lapointe, Ward, Nault, Roy and Molson—6.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. TURNER,

The Council, on division, adjourned.

L.-O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

WATER COMMITTEE

Report of adjourned meeting of the 7th May

Present : Ald. Clearihue, chairman, Nault, Marin, Levesque, Gadbois, Dagenais and Turner.

1.—The question of the manner in which the tenders for steam coal should be called for being taken up.

After much discussion it was :

Resolved : That tenders be called for 15,000 tons, more or less, of soft steam coal for the Low Level Pumping Station, also that prices be asked for coal to be delivered from the 1st of January to 1st of June 1908.

2.—The Supt. submitted the following list of Special charges made for water that do not appear in the water By-Law. He asked that they be approved by the Committee :

Bakers, \$1.80 per 365 barrels of flour.

Beer bottlers, \$5, \$10 and \$15, for washing bottles as rated by the inspectors.

Soda Water Fountains, \$5 each.

Portable Lawn Sprinklers, \$3 each and \$2 for hand hose license as a total of \$5.

Other special supplies of water, from \$5 to \$25 per annum according to rating by the inspectors.

Resolved : That the above charges be approved.

3.—Read a letter from the Council of Westmount anent, their taking a supply of water from the proposed new conduit which communication was referred by the Council to the Water Committee.

Resolved :—To lay it on the table.

4.—The Supt. reported that it would cost about \$325 to change the present 4" main in Cathedral Street for a 6" main as asked for by Mr. Wm. V. Dawson.

After same discussion, on motion of Ald. Nault, it was

Resolved :—That the change be made provided the necessary funds can be obtained to do the work.

5.—The chairman informed the Committee that considerable waste of water is allowed to be made by the Harbour Commission on the wharves ; and that the matter should be looked into.

After same discussion, it was

Resolved : That the superintendent be instructed to take the necessary means so that water is not wasted on the wharves.

Adjourned.

FRANK DOWD,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 7th of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclair, Giroux, Molson, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Marin se présente devant la Commission à l'appui de la requête des propriétaires et locataires de la rue Préfontaine, demandant le macadamisage et le nivellement de cette rue, ainsi que la confection des trottoirs en bois.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière d'obtenir un rapport du sous-contremaître de cette division, afin de savoir dans quelle localité de la rue Préfontaine les besoins sont plus urgents.

2.—M. l'échevin Marin se plaint de ce que la "Great Northern Ry. Co." se sert de la voie ferrée de la "Montreal Terminal Ry.", sur la rue Duquette, pour l'usage de ses wagons.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à forcer la "Montreal Terminal Ry. Co." à enlever ladite voie de la rue Duquette.

3.—M. l'échevin Marin demande que le niveau de la rue Davidson, entre les rues Duquette et Ontario, soit baissé.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé.

4.—A la demande de M. l'échevin Marin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de notifier la "Montreal Street Ry. Co." de donner un service régulier sur la rue Davidson, jusqu'à la rue Notre-Dame.

5.—M. l'échevin N. Lapointe informe la Commission qu'il a fait venir devant la Commission M. F. H. Pitcher, général et ingénieur en chef de la "Montreal Water & Power Co.", au sujet des réparations aux tranchées faites par ladite compagnie dans les trottoirs et pavages permanents des quartiers Ste-Cunégonde et St-Henri.

M. l'échevin Lapointe demande à M. Pitcher si la compagnie consentirait à ce que les tranchées faites par elle soient réparées par la Ville aux frais de ladite compagnie, savoir:

Pour pavage permanent, \$2.50 la verge carrée.

Pour trottoir permanent avec béton, \$2.40 la verge carrée.

Pour trottoir permanent sans béton, \$2.00 la verge carrée.

M. Pitcher consent, au nom de ladite compagnie, à ce que les réparations aux tranchées soient faites par la Ville de Montréal aux prix ci-haut mentionnés, aux frais de la compagnie, et, de plus, il promet d'envoyer à cet effet une offre par écrit de ladite Compagnie à la Commission de la Voirie.

REQUETES, ETC.

6.—De M. M. Guérin, informant la Commission de la Voirie que les propriétaires de la rue Chambly sont prêts à céder à la Ville ladite rue gratuitement et sans condition.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander à M. Guérin de lui soumettre l'offre des propriétaires pour la cession de ladite rue.

7.—De M. W.-L. Chipchase, demandant la permission de construire une soute à charbon sous le trottoir en face du No 167 rue Craig-Ouest.

Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: Que la permission soit accordée, sujette au règlement 49 et aux conditions supplémentaires ordinaires, et qu'un contrat soit préparé en conséquence.

8.—De la "Smart Bag Company, Limited" offrant de contribuer la moitié du coût du pavage de la rue Mullins, si la Ville veut paver cette rue en blocs de scorie.

Résolu: Que l'offre de ladite compagnie ne peut être acceptée, attendu que la Ville ne peut disposer d'aucun montant pour les pavages permanents.

9.—De M. C. Arnoldi, assistant-trésorier de la Cité, au sujet du compte de \$409.00, dû par la "Montreal Land and Improvement Co.", pour la construction d'un égout rue win et Cuvillier.

Est soumis à ce sujet le rapport de l'inspecteur de la Ville relativement à la cession, à certaines conditions, des rues ci-haut mentionnées.

Résolu: Que l'offre faite par la "Montreal Land and Improvement Co." de céder les rues Chambly, Joliette, Aylwin et Cuvillier, entre les rues Sherbrooke et Nolan, à certaines conditions, ne soit pas acceptée, mais si ladite compagnie fait une offre de céder ces rues gratuitement

DELEGATIONS

1.—Ald. Marin appeared before the Committee in support of a petition, from proprietors and tenants of Préfontaine street, asking that said street be macadamized and levelled; also asking for wooden sidewalks.

Referred to the City surveyor to get a report from the asst. forman of said division, in order to ascertain in what portion of Préfontaine street the works are most urgently needed.

2.—Ald. Marin complained that the Great Northern Ry. Co. was using the Montreal Terminal Ry. track, on Duquette street, for its cars.

Resolved: That the City surveyor be authorized to compel the Montreal Terminal Ry. Co. to have said track removed from Duquette street.

3.—Ald. Marin asked that the level of Davidson street, between Duquette and Ontario streets be lowered.

Referred to the City surveyor for an estimate thereon.

4.—At the request of Ald. Marin, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to notify the Montreal Street Ry. Co., that it must give a regular service on Davidson street up to Notre-Dame street.

5.—Ald. N. Lapointe informed the Committee that he had called upon Mr. F. H. Pitcher, general manager and chief engineer of the Montreal Water & Power Co., to come before the Committee, anent repairs to cuts made by the said Company, in the sidewalks and permanent pavements of Ste. Cunégonde and St. Henry wards.

Ald. Lapointe asked Mr. Pitcher if the Company would consent to have said cuts, made by his Company, repaired by the City, at the said Company's own cost, to wit:

For permanent paving, \$2.50 per square yard.

For permanent sidewalk with concrete, \$2.40 per square yard.

For permanent sidewalk, without concrete, \$2.00 per square yard.

Mr. Pitcher, on behalf of the Company, consented to have said cuts repaired by the City, at the Company's cost, at the prices above mentioned, and, moreover, Mr. Pitcher promised, in this connection, to send a written offer from the said Company to the Road Committee.

PETITIONS, ETC.

6.—From Mr. M. Guerin, informing the Road Committee that proprietors of Chambly street were willing to cede said street to the City, gratuitously and without conditions.

Resolved: That the City surveyor be instructed to ask Mr. Guerin to have a written offer of cession of said street, made by the proprietors.

7.—From Mr. W. L. Chipchase, asking that he be allowed to build a coal chute, under the sidewalk, opposite No. 167, Craig street-west.

On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That the permission sought for be granted, subject to by-law 49 and to the usual supplementary conditions, and that a contract be prepared accordingly.

8.—From the Smart Bag Company, Limited, offering to pay half the cost of paving Mullins street if the City would pave said street with scoria blocks.

Resolved: That the said Company's offer could not be entertained, as the City had no funds for permanent pavements.

9.—From Mr. C. Arnoldi, asst.-City treasurer anent the account of \$409 due by the Montreal Land & Improvement Co., for a sewer on Nolan street at the intersections of Chambly, Joliette, Aylwin and Cuvillier streets.

In this connection, submitted the City surveyor's report concerning the cession of the above mentioned streets, on certain conditions.

Resolved: That the offer made by the Montreal Land & Improvement Co., to cede Chambly, Joliette, Aylwin and Cuvillier streets, between Sherbrooke and Nolan streets, on certain conditions, be not entertained; but, should said Company offer to cede said streets gratuitously and with-

et sans condition, ladite offre sera prise en considération par la Commission.

10.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, priant la Commission de la Voirie de réparer le trottoir permanent du côté Est de l'avenue Hôtel-de-Ville, au Nord de la rue Ontario.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer ledit trottoir.

11.—Des contribuables de la rue Dorchester-Ouest, demandant l'établissement d'un service de tramways par la "Montreal Street Ry. Co."

Déposée sur le bureau.

12.—De la "Sicily Asphaltum Paving Co.", informant la Commission qu'elle ne peut fournir cette année l'asphalte mastic "Limner" suivant sa soumission.

Déposée sur le bureau.

13.—De la "Phoenix Bridge & Iron Works", demandant le privilège d'ériger une grue électrique sur la rue Colborne.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

14.—M. l'échevin Giroux attire l'attention de la Commission sur la conduite disgracieuse des gens qui habitent les maisons de la propriété de la Compagnie du Pacifique Canadien, sur le côté Sud de la rue Notre-Dame et les rues transversales au Sud de ladite rue Notre-Dame, à l'Est de la rue Lacroix, spécialement au No 672.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de notifier la Compagnie du Pacifique Canadien d'avoir à démolir ou à barricader cette maison, ou d'y mettre des gardiens afin de faire cesser cet état de choses; et, de plus, que le secrétaire soit prié d'attirer l'attention de la Commission de la Police à ce sujet; et aussi l'attention de la Commission d'Hygiène en ce qui concerne le danger que ces maisons présentent pour la santé publique.

RAPPORTS

15.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$500 soit affecté à l'affichage des placards défendant de cracher sur le trottoir suivant le règlement No. 323. (M. l'échevin Leclaire dissident).

16.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit supplémentaire de \$2,000 soit affecté aux noms et numéros des rues.

17.—De l'inspecteur de la Ville, relativement aux livres d'ordres distribués aux cantonniers suivant la résolution adoptée par la Commission, le 13 novembre 1906.

Résolu: Que ledit rapport de l'inspecteur de la Ville soit reçu.

18.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la construction d'un égout dans la rue St-Germain et la rue Sherbrooke.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue St-Germain, à partir du lot de subdivision 292 à l'angle de la rue Sherbrooke, et le long de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Nicolet.

19.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du pavage des rues autour du marché St-Jean-Baptiste et de la rue des Commissaires, à partir à l'Est du marché Bonsecours à la rue Berri.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$15,497.60 soit affecté au pavage des rues ci-haut mentionnées.

20.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de protêt de la "Dominion Guarantee Co., Ltd." se plaignant du mauvais état de la ruelle St-Michel.

Déposé aux archives.

21.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Verchères, de la 5^{ème} avenue à la rue Frontenac, et dans la rue Frontenac, de la rue Verchères aux Abattoirs, et à travers l'abattoir.

22.—De l'inspecteur de la Ville au sujet de la demande de la Compagnie du Téléphone des Marchands, à l'effet de reconstruire la ligne des poteaux de la rue St-Paul, à partir du square Jacques-Cartier jusqu'à la rue St-Pierre.

Résolu: Que cette demande ne soit pas accordée, et que le secrétaire soit prié d'envoyer à ladite Compagnie une copie du règlement No 343.

23.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la nécessité

cut conditions, that said offer will be considered by the Committee.

10.—From the Fire and Light Committee asking the Road Committee to repair the permanent sidewalk, East side of Hôtel-de-Ville Avenue, North of Ontario street.

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair said sidewalk.

11.—From ratepayers of Dorchester street west, asking that a street car service be operated on said street, by the Montreal Street Ry. Co.

Laid on the table.

12.—From the Sicily Asphaltum Paving Co., informing the Committee that it cannot supply this year, mastic asphaltum "Limner", according to its tender.

Laid on the table

13.—From the Phoenix Bridge and Iron Works asking for the privilege of erecting an electric derrick on Colborne street.

Referred to the City surveyor.

14.—Ald. Giroux drew the attention of the Committee to the disgraceful conduct of certain inhabitants of houses, owned by the Canadian Pacific Railway, on the South side of Notre-Dame street and the transversal streets South of Notre-Dame, East of Lacroix street, especially at No. 672.

Resolved: That the City surveyor be instructed to notify the Canadian Pacific Ry. Co. to demolish the said houses, barricade or place guardians therein, in order to put a stop to such a state of things; and, moreover, that the secretary be instructed to draw the attention of the Police Committee to this matter, and of the Hygiene Committee on the unhealthy state of said houses.

RÉPORTS.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriation of \$500 for posters forbidding spitting on the sidewalk, according to by-law No. 323. (Ald. Leclaire dissenting).

16.—*Resolved:* That a report be made to Council asking that a supplementary appropriation of \$2,000 be voted for street names and numbers.

17.—From the City surveyor anent order books, distributed to sectionmen, according to the resolution adopted by the Committee, on the 13th of November 1906.

Resolved: That the said report of the City surveyor be received.

18.—From the City surveyor anent the laying of a sewer in St. Germain and in Sherbrooke streets.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in St. Germain street from lot subdivision 292, corner of Sherbrooke street and along Sherbrooke street up to Nicolet street.

19.—From the City surveyor anent the paving of streets around St. Jean-Baptiste market and of Commissioners Berri street.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$15,497.60 be voted for the paving of the above mentioned streets.

20.—From the City surveyor, anent the protest of the Dominion Guarantee Co., Limited, complaining of the bad state of St. Michel lane.

Filed of record.

21.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Verchères street, from the 5th avenue to Frontenac street, and in Frontenac street to the Abattoirs, and across the abattoir.

22.—From the City surveyor anent petition of the Merchants' Telephone Co. asking authority to put up wires and poles on St. Paul street, from Jacques-Cartier square to St. Peter street.

Resolved: That said petition be not entertained, and that the secretary be instructed to transmit to said Company a copy of by-law No. 343.

23.—From the City surveyor, anent the necessity of having gates placed at the level crossing of the Grand

des barrières à la traverse à niveau du Grand-Tronc et de la "Montreal Street Ry. Co." à la rue Notre-Dame-Ouest.

Résolu: Que la question soit soumise au Département en Loi afin de savoir quels sont les pouvoirs de la Ville au sujet de ces barrières et laquelle desdites compagnies doit payer la construction et l'entretien de ladite barrière à la rue Notre-Dame-Ouest.

24.—De l'inspecteur de la Ville, relativement au macadamisage de la rue Sherbrooke, à partir de la rue Guy jusqu'aux limites Ouest de la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin Molson, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$25,000 soit affecté à cette fin.

25.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la demande de la "Amherst Park Land Co." pour des trottoirs en bois sur les rues Dufferin, Boyer et avenue Sherbrooke. Déposée aux archives.

26.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Gilford, entre les rues Chambord et Brébeuf.

27.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Fabre, à partir de la rue Gilford jusqu'à l'avenue Laurier.

28.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de l'offre de M. F. Foisy de céder gratuitement et sans conditions à la Ville la partie des lots du cadastre No 76-3 et 74 du quartier Hochelaga.

Résolu: Que ladite offre soit refusée.

29.—De l'inspecteur de la Ville, demandant un crédit de \$1,000 pour refaire le trottoir permanent en mastic d'asphalte autour de l'église Ste-Cunégonde sur les rues Quesnel et Vinet.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$1,000 soit affecté à cette fin.

30.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de l'obstruction aux intersections des rues Moreau et Préfontaine par les wagons de la "Great Northern Ry. Co.", depuis le 26 avril jusqu'au 2 mai courant.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport soumettant ledit rapport de l'inspecteur de la Ville, et que le Département en Loi soit prié d'exercer des procédures légales contre ladite compagnie pour faire cesser cet état de choses.

31.—De l'inspecteur de la Ville, soumettant une liste des puisards requis pour le drainage de certaines rues.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à poser les puisards en question.

32.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant que le crédit de \$600, affecté l'année dernière au parachèvement du mur de la traverse de Longueuil, lequel a été retourné au trésor à la fin de l'année dernière, soit de nouveau mis cette année, à la disposition de la Commission de la Voirie pour l'exécution desdits travaux.

33.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée les égouts suivants:

Rue Labelle, de la rue Rachel à 175 pieds vers le Nord ;
Rue Mitcheson, du bout de l'égout actuel jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

37.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à demander des soumissions pour la construction de l'égout dans l'avenue Papineau, de l'avenue Mont-Royal à la rue Gilford.

35.—De M. C. R. Hosmer, se plaignant du mauvais état de la partie Nord de la rue Drummond.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

36.—De la "Hart & Adair Coal Co.", se plaignant du mauvais état de la rue Colborne.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

37.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport et un estimé pour le nivellement de la rue Rachel, à partir de la rue St-Urbain jusqu'à l'avenue Esplanade.

38.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du coût du nivellement et du macadamisage de la rue St-Germain, entre les rues Ontario et Nolan.

Déposé sur le bureau.

39.—*Résolu:* De nommer une sous-commission, compo-

Trunk, and the Montreal Street Ry., on Notre-Dame street west.

Resolved: That the matter be submitted to the Law Department to ascertain what are the powers of the City anent the said gates, and which of said Companies is bound to pay for the construction and maintenance of said gate, on Notre-Dame street west.

24.—From the City surveyor, anent the laying of macadam on Sherbrooke street, from Guy street to the Western limits of the City.

On motion of Ald. Molson, it was

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$25,000 be voted for said purpose.

25.—From the City surveyor, anent the petition of the Amherst Park Land Co. for wooden sidewalks on Dufferin, Boyer and Sherbrooke avenue.

Filed of record.

26.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Gilford street, between Chambord and Brébeuf streets.

27.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Fabre street, from Gilford street to Laurier avenue.

28.—From the City surveyor, anent Mr. F. Foisy's offer to cede to the City gratuitously and without conditions a portion of lots cadastral Nos. 76-3 and 74 in Hochelaga

Resolved: That said offer be not entertained.

29.—From the City surveyor, asking that an appropriation of \$1,000 be voted for the reconstruction of the permanent sidewalk with asphalt mastic, around Ste. Cunégonde church, on Quesnel and Vinet streets.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$1,000 be voted to that effect.

30.—From the City surveyor anent the obstruction, at intersections of Moreau and Préfontaine streets, caused by the cars of the Great Northern Ry. Co. from the 26th of April till the 2nd of May instant.

Resolved: That a report be made to Council submitting the City surveyor's report, and that the Law Department be instructed to take legal proceedings against said Company to put a stop to the said state of things.

31.—From the City surveyor, submitting a list of gullies required for the draining of certain streets.

Resolved: That the City surveyor be authorized to lay the gullies in question.

32.—*Resolved:* That a report be made to Council asking that an appropriation of \$600 voted last year, for the completion of the Longueuil ferry ramp, which has been returned to the treasury at the end of last year, be again this year, placed at the Road Committee's disposal for said work.

33.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to construct, by day work, the following sewers:

Labelle street, from Rachel street to 175 feet Northwards; Mitcheson street, from the end of the existing sewer to Mount Royal avenue.

37.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to call for tenders for the laying of sewers in Papineau avenue, Mount Royal avenue and Gilford street.

35.—From Mr. C. R. Hosmer complaining of the bad state of the upper part of Drummond street.

Referred to the City surveyor for a report.

36.—From the Hart & Adair Coal Co., complaining of the bad state of Colborne street.

Referred to the City surveyor for a report.

37.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to prepare a report and estimate for the levelling of Rachel street, from St. Urbain street to Esplanade Avenue.

38.—From the City surveyor, anent the cost of levelling and macadamizing St. Germain street, between Ontario and Nolan street.

Laid on the table.

39.—*Resolved:* That a sub-committee composed of Ald.

sée de MM. les échevins Martin, O'Connell et de l'inspecteur de la Ville, pour faire subir un examen, vendredi, le 10 courant, à 11 heures a.m., aux aspirants à la position vacante d'inspecteur des rues.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 8 mai. (Assemblée ajournée)

Sont présents: MM. les échevins Labrecque, président, DeSerres, Giroux, Lévy, J.-B.-A. Martin et Gadbois.

HOTEL DE VILLE

1.—Le surintendant de l'Hôtel de Ville présente les réquisitions des divers départements pour charbon.

Résolu: De charger le secrétaire de demander des soumissions publiques pour la fourniture de ce charbon.

2.—L'ingénieur du service de l'Hygiène se présente devant la Commission à l'appui d'un extrait des minutes de la Commission d'Hygiène et de Statistiques demandant que la tour Nord-est de l'Hôtel de Ville soit affectée à l'établissement d'un musée sanitaire.

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, il est

Résolu: D'accéder à la requête de la Commission d'Hygiène et de Statistiques, pourvu que la Commission d'Hygiène et de Statistiques aménage à ses propres frais ce local à sa convenance.

3.—Communication est faite d'un extrait des minutes de la Commission des Finances donnant instruction au greffier de la Ville de notifier la Compagnie de Téléphone des Marchands que la Ville n'aura plus besoin de ses appareils après le 1er juillet 1907.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De prier le surintendant de l'Hôtel de Ville de préparer, pour la prochaine assemblée de cette Commission, un rapport démontrant le nombre total des téléphones "Marchands" actuellement employés par la Ville, indiquant en détail les départements civiques qui se servent de ces téléphones et le coût de chacun de ces appareils.

A la suggestion de M. le président, il est aussi

Résolu: De prier le contrôleur de la Ville et le surintendant de l'Hôtel de Ville de préparer un rapport conjoint sur le nombre total de téléphones "Bell" employés par la Ville, indiquant en détail les départements civiques qui se servent de ces téléphones et le coût de chacun de ces appareils; de s'informer aussi du prix chargé par la Compagnie de Téléphone Bell aux institutions qui se servent de plusieurs appareils.

4.—M. l'échevin Mercier se présente devant la Commission et recommande, au nom de la Commission des Incendies et de l'Éclairage, que des téléphones soient accordés au sous-chef Brière, ainsi qu'à MM. Roy et Blondin, respectivement préposés à la garde des chevaux du service des Incendies aux quartiers Sainte-Cunégonde et Saint-Henri.

Résolu: Que cette requête soit prise en considération aussitôt qu'un crédit aura été mis à la disposition de cette Commission pour la location des téléphones.

5.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De prier le surintendant de l'Hôtel de Ville de préparer un rapport sur les réparations qui doivent être exécutées au Château de Ramezay.

6.—Soumise et lue une lettre de M. Sévère Picard, préposé à l'entretien de l'Hôtel de Ville, demandant d'être chargé de la conduite des visiteurs et du public dans l'Hôtel de Ville, et soumettant des références le recommandant à la position qu'il sollicite.

MM. les échevins Laviolette, Séguin et Marin appuient la requête de M. Picard.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De prier les avocats de la Ville d'informer cette Commission si elle peut légalement promouvoir M. Picard à la charge qu'il sollicite et faire exécuter, d'autre part, en le payant à même le crédit affecté à "Entretien des Bureaux", le travail auquel est actuellement tenu M. Picard

Martin, O'Connell and the City surveyor, be appointed to examine applicants for the position of street inspector, Friday, the 10th instant, at 11 o'clock a. m.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 8th of May.

Present: Ald. Labrecque, chairman, DeSerres, Giroux, Lévy, J. B. A. Martin and Gadbois.

CITY HALL

1.—The City Hall superintendent submitted requisitions for coal, for various departments.

Resolved: That the secretary be instructed to call for tenders for the supply of said coal.

2.—The sanitary engineer appeared before the Committee in support of an extract of minutes from the Hygiene and Statistics Committee, asking that the North-eastern tower of the City Hall be used for the establishment of a sanitary museum.

On motion of Ald. Gadbois, it was

Resolved: That said request be granted, provided the Hygiène and Statistics Committee will furnish the room at its own cost, at its own convenience.

3.—The minutes of the Finance Committee instructing the City clerk to notify the Merchants' Telephone Co. that their instruments would not be required after the 1st of July 1907 was then read.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City Hall superintendent be instructed to prepare, for the next meeting of the Committee, a report showing the total number of "Merchants" telephones used by the City, giving a detailed statement of the civic departments which use said telephones and the cost of each of said instruments.

At the suggestion of the chairman, it was also

Resolved: That the City comptroller and the City Hall superintendent be instructed to prepare a joint report as to the total number of "Bell" telephones used by the City, stating in detail the civic departments using said telephones and the cost of each instrument; also to inquire as to the price charged by the Bell Telephone to institutions using several instruments.

4.—Ald. Mercier appeared before the Committee on behalf of the Fire and Light Committee and asked that telephones be granted to sub-chief Brière and to Messrs. Roy and Blondin, the two last named being respectively in charge of horses for the Fire department in Ste. Cunégonde and St. Henry wards.

Resolved: That said request be considered as soon as an appropriation is voted to this Committee for the renting of telephones.

5.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City Hall superintendent be asked to report on necessary repairs to the "Château de Ramezay."

6.—Submitted and read a letter from Mr. Sévère Picard, City Hall cleaner, applying for the position of usher to guide visitors through the City Hall, and, in this connection, submitted references recommending Mr. Picard for such position.

Ald. Laviolette, Séguin and Marin supported Mr. Picard's application.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the Law Department be asked whether this Committee can legally promote Mr. Picard to the position applied for, and, if they can have the work, now done by Mr. Picard, done by others, and paid for out of the appropriation voted for the "cleaning of offices"?

7.—M. le recorder Weir offre à la Commission de lui céder une bibliothèque tournante en échange de casiers qui feraient mieux son affaire.
Référé à la sous-commission de l'Hôtel de Ville.

“GAZETTE MUNICIPALE”

8.—Sur rapport verbal du directeur de la *Gazette Municipale*, il est
Résolu: De publier dans la *Gazette Municipale* les statistiques des “Mutations de Propriétés” et des “Permis de Construction” en autant que le permet le crédit affecté par le Conseil à la publication de la *Gazette Municipale*, et d'obtenir du Conseil l'autorisation à cet effet.

BIBLIOTHÈQUE CIVIQUE

9.—Sont référés à la sous-commission de la Bibliothèque civique,
a) Une lettre du secrétaire-trésorier de l'Association St-Jean-Baptiste, communiquant à cette Commission la décision à laquelle est venu le Conseil d'administration de l'Association Saint-Jean-Baptiste de mettre une nouvelle salle du Monument National à la disposition de la Bibliothèque civique moyennant un loyer de \$300 pour l'année présente, et demandant aussi à cette Commission de conclure immédiatement un bail de trois années ou plus pour les deux bureaux actuellement occupés par le Conseil des Arts;

b) Une lettre de la Librairie Beauchemin, Limitée, relative à l'achat de livres pour la Bibliothèque civique;

c) Un recueil des dessins de Gibson, offert en vente à la Bibliothèque civique.

10.—M. l'échevin Lévy

Propose: De présenter au Conseil un rapport soumettant à son approbation la résolution présentée par M. l'échevin Giroux et adoptée par cette Commission, à sa séance du 13 mars dernier, relativement au choix des livres destinés à la Bibliothèque civique, et d'annexer à ce rapport l'opinion des avocats de la Ville sur la signification des mots “*Bibliothèque Technique*.”

La Commission se partage sur ladite proposition:

Pour: Lévy, DeSerres et Giroux—3.

Contre: Gadbois et Labrecque—2.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE

11.—Le commis des Impressions et de la papeterie soumet un rapport rappelant la requête du trésorier de la Ville qui demande un nouveau dactylographe.

Est également soumise une réquisition du chef du Bureau de la Cour du Recorder, demandant un nouveau dactylographe.

Attendu que la Commission des Finances n'a pas jugé à propos de mettre à la disposition de cette Commission le crédit qu'elle demandait pour l'achat des dactylographes, il est

Résolu: Que les demandes de dactylographes soient dorénavant renvoyées aux Commissions intéressées avec prière d'effectuer elles-mêmes l'achat des dactylographes requis par leurs départements respectifs.

Ajournement.

L. de MONTIGNY,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE MENSUELLE DU 13 MAI

ORDRE DU JOUR

1. Nomination du Maire-Suppléant.

RAPPORT

2. *Spéciale*.—Pour permettre à la “Montreal Water & Power Co.” de poser une conduite d'eau dans certaines rues.

7.—Recorder Weir offered the Committee to exchange a revolving book-case for book shelves which would suit him better.

Referred to the City Hall sub-committee.

“MUNICIPAL GAZETTE”

8.—On the verbal report of the editor of the *Municipal Gazette*, it was

Resolved: To publish in the *Municipal Gazette* the statistics of “Transfers of Properties” and of “Building Permits” inasmuch as the appropriation voted by Council for the printing of the *Municipal Gazette* is available and to obtain the authorization of Council to that effect.

CIVIC LIBRARY

9.—The following were referred to the Civic Library sub-committee:

a) A letter from the secretary-treasurer of the St. Jean-Baptiste Association, informing the Committee that the Board of Directors of the St. Jean-Baptiste Association had decided to place at the disposal of the Civic Library a new hall in the Monument National, in consideration of a rent of \$300 for the current year, and asking the Committee to make an agreement at once for a three years' lease of the two offices now occupied by the Council of Arts.

b) A letter from the “Librairie Beauchemin, Limitée,” concerning the purchase of books for the Civic Library;

c) A collection of drawings by Gibson, offered to the Civic Library, for sale.

10.—Ald. Lévy

Moved: That a report be made to Council submitting to its approval the resolution presented by Ald. Giroux and adopted by this Committee at its meeting of the 13th of March last, concerning the selection of books for the Civic Library, and that the City attorneys' opinion on the interpretation of the words: “*Technical Library*” be annexed to said report.

The Committee divided:

Yeas: Levy, DeSerres and Giroux—3.

Nays: Gadbois and Labrecque—2.

So the said motion was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

PRINTING AND STATIONERY.

11.—The Printing and Stationery clerk submitted a report on the demand of the City treasurer for a new typewriting machine.

Were also submitted a demand from the chief clerk of the Recorder's Court, asking for a new typewriting machine.

Whereas the Finance Committee has not deemed it advisable to place at the Committee's disposal the appropriation asked for by this Committee for the purchase of typewriting machines, it was

Resolved: That, hereafter, applications for typewriting machines be referred to the interested Committees for the purchase of same by the various departments who may want said machines.

Adjourned.

L. DE MONTIGNY,
Secretary.

CITY COUNCIL

MONTHLY MEETING, 13th MAY

ORDER OF THE DAY.

1. Appointment of the Acting Mayor.

REPORT.

2. *Special*.—To allow M. W. & P. Co. to lay a main in certain streets.

REGLEMENT

3. 2me et 3me lectures d'un règlement *re* bonnes mœurs. (Lapointe, L. A.)

RAPPORT

4. *Incineration*.—Pour nommer J. B. Chênevert surintendant de l'incinération.

REGLEMENTS

5. 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Cie du chemin de fer Électrique des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville. (J.-B.-A. Martin).
 6. 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* construction des édifices sur la rue Dorchester et autres rues (Yates).
 7. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* écuries. (Dagenais).
 8. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
 9. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement imposant une taxe sur les poteaux, etc. (Nault).
 10. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* fonds de retraite pour les employés municipaux. (Gadbois).
 11. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* la Cie M. L. H. & P. (J.-B. A. Martin).
 12. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 50. (Larivière).
 13. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 340. (Larivière).
 14. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des Tramways d'établir un transbordeur de charbon. (Larivière).

MOTIONS

15. *Gadbois*.—Pour une règle du Conseil *re* droit de demander que l'étude des rapports qui sont présentés soit différée.
 16. *Dagenais*.—Pour amender le règlement No. 268.

REGLEMENTS

17. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement concernant les édifices sur le parc Crémazie. (Houlé).
 18. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement concernant les édifices sur la rue du Palais. (Houlé).
 19. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 343. (Yates).

MOTIONS

20. *White*.—Pour permettre à J. Coristine de poser un tuyau à travers la rue St-Nicolas.
 21. *Dagenais*.—Pour amender le règlement No. 318.
 22. *Lapointe, L.-A.*—Pour permettre à J.-H. Nault de fournir l'éclairage, le chauffage et la force motrice.
 23. *Lapointe, L.-A.*—Pour abroger résolution *re* salaires des journaliers.
 24. *Nault*.—Pour qu'aucun privilège exclusif ne soit accordé pour la fourniture de l'électricité.
 25. *Roy*.—Pour un rapport sur l'emploi des déchets pour la production de l'électricité.
 26. *Martin, M.*—Pour fixer les heures de travail et les salaires des manœuvres.
 27. *Martin, M.*—Pour fixer les heures de travail et les salaires des charretiers.
 28. *Lévy*.—Pour prohiber la circulation de voitures lourdes dans certaines rues.
 29. *Lapointe, L.-A.*—Pour permettre à G. DeSerres de fournir l'éclairage et la force motrice.

CAHIER DE CHARGES

30. Cahier de charges pour la fourniture du gaz.

MOTIONS

31. *Martin, J.-B.-A.*—Pour abroger le règlement No. 344.
 32. *Nault*.—Pour réglementer l'usage des sifflets à vapeur.
 33. *Martin, M.*—Pour amender la règle No. 122.

RAPPORT.

34. *Spéciale*.—Au sujet du Canal Beauharnois.

BY-LAW.

3. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* good morals. (Lapointe, L. A.)

REPORT

4. *Incineration*.—To appoint J. B. Chenevert, superintendent of the Incineration department.

BY-LAWS.

5. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow Southern Counties Electric Railway to enter the City. (J. B. A. Martin).
 6. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Dorchester street and on other streets. (Yates).
 7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law *re* stables. (Dagenais).
 8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by law No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
 9. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to levy a tax on poles, etc. (Nault).
 10. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law *re* pension fund for civic employes. (Gadbois).
 11. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* M. L. H. & P. Co. (J. B. A. Martin).
 12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 50. (Larivière).
 13. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 340. (Larivière).
 14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the M. S. R. Co. to erect a coal conveyor.—(Larivière).

MOTIONS

15. *Gadbois*.—For a Rule of Council *re* right to call "Next Meeting."
 16. *Dagenais*.—To amend by law No. 268.

BY-LAWS

17. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Cremazie Park. (Houlé).
 18. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Palais Street. (Houlé).
 19. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by law No. 343. (Yates).

MOTIONS.

20. *White*.—To allow J. Coristine to lay a pipe across St. Nicholas Street.
 21. *Dagenais*.—To amend by-law No. 318.
 22. *Lapointe L. A.*—To allow J. H. Nault to supply light, heat and power.
 23. *Lapointe, L. A.*—To repeal resolution *re* laborers' wages.
 24. *Nault*.—That no exclusive contract be granted for electricity.
 25. *Roy*.—For a report on manufacture of electricity from garbage.
 26. *Martin, M.*—To fix working hours and wages of laborers.
 27. *Martin, M.*—To fix working hours and wages of carters.
 28. *Levy*.—To prohibit heavy vehicles in certain streets.
 29. *Lapointe, L. A.*—To allow G. DeSerres to supply light and power.

SPECIFICATION.

30. Specification for the supply of gas.

MOTIONS.

31. *Martin J. B. A.*—To repeal by law No. 344.
 32. *Nault*.—To regulate use of steam whistles.
 33. *Martin, M.*—To amend rule No. 122.

REPORT

34. *Special*.—Anent the Beauharnois Canal.

REGLEMENTS

35. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Cie des Tramways de construire un tunnel sous la rue Notre-Dame. (N. Lapointe).
36. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour amender le règlement No. 240. (Leclaire).

RAPPORTS

37. *Voirie*.—Au sujet du changement des lignes homologuées des rues Champlain et autres.
38. *Incendies et Eclairage*.—Soumettant un cahier des charges pour l'éclairage à l'électricité.
39. *Greffier de la Cité*.—Sur le projet d'amendement à la règle 85.
40. *Voirie*.—Pour permettre à la Cie. des Tramways de Montréal d'exploiter une nouvelle ligne sur la route du chemin de fer Terminal de Montréal.

MOTIONS

41. *Lavallée*.—Pour annexer la Ville de Saint-Louis.
42. *Lavallée*.—Pour annexer la Ville de Notre-Dame des Neiges.
43. *Lavallée*.—Pour annexer la Cité de Maisonneuve.
44. *Lévy*.—Pour amender les règlements Nos. 296 et autres.
45. *Gadbois*.—*Re* forces hydrauliques dans un certain rayon.
46. *Gadbois*.—*Re* conduits souterrains.
47. *Proulx*.—Pour réglementer la construction des édifices sur l'avenue Esplanade et sur d'autres rues.
48. *Labrecque*.—Pour amender le règlement No 308.
49. *Proulx*.—Pour amender le règlement No 30 concernant le pain.
50. *Naull*.—Pour amender le règlement No. 266 *re* perception de la taxe de l'eau.
51. *Giroux*.—Pour amender le règlement No. 266 pour assurer une réduction de la taxe de l'eau.

REGLEMENT

52. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 34. (Yates).

MOTION

53. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement *re* taxes et pour abroger certains règlements.

RAPPORTS

54. *Voirie*.—Pour effacer les lignes homologuées des rues DeFleurimont et Comte.
55. *Finances*.—*Re* paiement des salaires des membres du corps de police.

MOTIONS

56. *Labrecque*.—Pour amender les règles du Conseil 86 et 122.
57. *Payette*.—Pour un règlement à l'effet de contracter certains emprunts.
58. *Proulx*.—Pour changer le mode de paiement des salaires des membres du corps de police.
59. *Duquette*.—Pour amender le règlement No. 296.

RAPPORT

60. *Lévesque*.—Au sujet de l'offre faite à la Cie M. L. H. & P.
61. *Hotel de Ville*.—Pour publier les projets de règlements dans la *Gazette Municipale*.

MOTION

62. *Lévy*.—Au sujet de la manifestation que les socialistes se proposent de faire.

RAPPORT

63. *Finances*.—Sur la distribution de la somme de \$246,500.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BY-LAWS

35. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow M. S. Ry. Co. to construct a tunnel under Notre-Dame Street. (Lapointe, N.)
36. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 240. (Leclaire),

REPORTS

37. *Road*.—Anent the alteration of homologated lines of Champlain and other streets.
38. *Fire and Light*.—Submitting specification for electric lighting.
39. *City Clerk*.—On proposed amendment to Rule 85.
40. *Road*.—To allow M. S. R. Co. to operate a new line through Montreal Terminal route.

MOTIONS

41. *Lavallée*.—To annex Town of St. Louis.
42. *Lavallée*.—To annex Town of N. D. des Neiges.
43. *Lavallée*.—To annex City of Maisonneuve.
44. *Lévy*.—To amend by-law No 296 *et al.*
45. *Gadbois*.—*Re* water powers within certain radius.
46. *Gadbois*.—*Re* underground conduits.
47. *Proulx*.—To regulate buildings on Esplanade avenue and other streets.
48. *Labrecque*.—To amend by-law No. 308.
49. *Proulx*.—To amend by-law No. 30 concerning bread.
50. *Naull*.—To amend by-law No. 266 *re* collection of the water rates.
51. *Giroux*.—To amend by-law No. 266 for a reduction in the water rate.

BY-LAW

52. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 34. (Yates).

MOTION.

53. *Lapointe, L. A.*—For a by law *re* taxes and to repeal certain by-laws.

REPORTS.

54. *Road*.—To erase homologated lines of DeFleurimont and Comte streets.
55. *Finance*.—*Re* payment of salary of Police force.

MOTIONS.

56. *Labrecque*.—To amend rules of Council 86 and 122.
57. *Payette*.—For a by law to effect certain loans.
58. *Proulx*.—To change method of paying salary of Police force.
59. *Duquette*.—To amend by-law No. 296.
60. *Levesque*.—Anent offer to M. L. H. & P. Co.

REPORT.

61. *City Hall*.—To publish draft by-laws in *Municipal Gazette*.

MOTION.

62. *Levy*.—Anent proposed Socialist parade.

REPORT

63. *Finance*.—On the distribution of the sum of \$246,500.

L. O. DAVID,
City Clerk.



Hôtel de Ville

BOIS et CHARBON

Des soumissions cachetées, séparées, telles que ci-après indiquées, et portant au verso les mots "SOUMISSION POUR CHARBON ET BOIS," respectivement, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à midi MERCREDI le 22 MAI courant pour les quantités suivantes de charbon et de bois requises pour l'année courante, savoir :

1258 tonnes nettes de Charbon "Egg" de la meilleure qualité.

213 tonnes nettes de Charbon pour poêle de la meilleure qualité.

757 tonnes nettes de Charbon à fournaise de la meilleure qualité.

4 tonnes nettes de Charbon "Chesnut" de la meilleure qualité.

Aussi 23½ cordes d'érables et 5 cordes de dosses (slabs).

Le tout devant être exempt de poussière et devant être livré le ou avant le 15 août prochain, excepté dans le cas de l'Hôtel de Ville, où le charbon devra être livré suivant que l'indiquera le Surintendant de l'Hôtel de Ville.

Le tout devant être livré aux divers départements conformément au cahier des charges que l'on pourra examiner au bureau de M. Drouin, Surintendant de l'Hôtel de Ville.

Un chèque accepté, payable à l'ordre de la Cité, au montant de 15% du coût total du charbon offert, si le prix demandé est au-dessous de \$1000, et équivalent à 10% si le prix excède \$1000, devra être déposé par chacun des soumissionnaires entre les mains du Trésorier de la Cité qui délivrera un certificat attestant que tel dépôt a été fait, après quoi la soumission ainsi que le certificat devront être déposés au bureau du Greffier de la Cité.

Les soumissionnaires devront donner le nom de la mine d'où provient le charbon.

Des soumissions cachetées, séparées, devront être faites pour chaque département, savoir Hôtel de Ville, Incendies, Police, Marchés, et Parcs et Traverses.

Lesdites soumissions seront ouvertes en présence des intéressés à la première assemblée des Commissions de l'Hôtel de Ville, Finances, des Incendies, de la Police, des Marchés et des Parcs et Traverses qui suivra leur réception.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. R. Drouin, surintendant de l'Hôtel de Ville.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE.
Montréal 10 mai 1907.



AQUEDUC

Tuyaux d'arrosage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que toute personne qui désire se servir de tuyaux d'arrosage, alimentés avec l'eau de la Ville, est tenue de se procurer tous les ans un permis à cet effet et de payer d'avance la taxe de \$2.00 imposée par la loi, sous peine d'une sévère pénalité.

Toutes personnes qui se serviront de tels tuyaux d'arrosage sans avoir payé ladite taxe, seront poursuivies suivant la loi.

GEO. JANIN,
Surintendant de l'Aqueduc.

BUREAU DE L'AQUEDUC,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 6 mai 1907.



CITY HALL

COAL and WOOD

Separate sealed tenders as hereinafter stated, addressed to the undersigned, and endorsed "TENDER FOR COAL AND WOOD," respectively, will be received at the City Clerk's Office, City Hall, until WEDNESDAY, THE 22nd MAY INST. at TWELVE O'CLOCK NOON, for the following quantities of coal and wood required for the current year :

1258 net tons of the best Egg size coal.

213 net tons of the best Stove size coal.

757 net tons of the best Furnace coal.

4 net tons of the best Chestnut coal.

Also 23½ cords of Maple Wood and 5 cords of Slabs.

The whole to be free from dust, and to be delivered on or before the 15th of AUGUST NEXT, except in the case of the City Hall, where the coal shall be delivered as directed by the City Hall Supt.

The whole to be delivered to the different Departments according to the specifications, to be seen at the office of

R. DROUIN, Supt. City Hall.

An accepted cheque, payable to the order of the City, amounting to 15% of the total cost of the coal offered if the same is under \$1000 and equal to 10% if it exceed \$1000, must be deposited by each tenderer with the City Treasurer, who will deliver a certificate for the same, after which both tender and certificate will be deposited with the City Clerk.

The tenderers will be required to give the name of the mine where the coal comes from.

Separate sealed tenders shall be made for each department, viz., City Hall, Fire, Police, Market, Park and Ferries.

The said tenders will be opened by the undersigned, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the City Hall, Fire and Light, Police, Market and Parks and Ferries Committees, following the reception thereof.

For further particulars, apply to R. Drouin, Supt. of the City Hall.

The lowest, or any tender, not to be necessarily accepted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 10th May, 1907.



Water Works

HAND HOSE

PUBLIC NOTICE is hereby given that any person who desires to use Hand Hose in connection with the City Water supply is bound to obtain every year a permit to that effect; and to pay in advance the rate of \$2.00 imposed by law under a severe penalty; and that all persons using such hose without having paid the said rate shall be prosecuted according to law.

GEO. JANIN,
Superintendent M. W. W.

WATER WORKS OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, May 6th, 1907.



Egouts

Service de la Voirie

Avis Public est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir :

- RUE DUFRESNE—De la rue Larivière à la rue Amity.
 RUE AMITY—De la rue Dufresne à la rue Sheppard.
 RUE SHEPPARD—De la rue Amity à la rue Hochelaga.
 RUE PARTHENAIS—De la rue Amity en allant près des limites Nord de la Cité.
 RUE MITCHESON—Au Nord de la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.
 RUE BAGG—De la rue Mitcheson en allant vers la rue St-Urbain.
 AVENUE LABELLE—De la rue Rachel en allant vers le Nord 175 pieds environ.
 RUE GILFORD—De la rue Chambord à la rue Brébeuf.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans lesdites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
 HÔTEL DE VILLE,
 Montréal, 8 Mai 1907.



Sewers

ROAD DEPARTMENT

Public notice is hereby given that it is proposed to construct sewers in the undermentioned streets or sections of streets namely :

- DUFRESNE STREET—From Larivière street to Amity street.
 AMITY STREET—From Dufresne street to Sheppard street.
 SHEPPARD STREET—From Amity street to Hochelaga street.
 PARTHENAIS STREET—From Amity street to near the Northern City limits.
 MITCHESON STREET—From North of Mary Ann street to Mount Royal avenue.
 BAGG STREET—From Mitcheson street towards St. Urbain street.
 LABELLE AVENUE—From Rachel street North about 175 feet.
 GILFORD STREET—From Chambord street to Brebeuf street.

The proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once. As after sewer is completed permits must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said street must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer. Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor. All in accordance with by-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
 CITY HALL,
 Montreal, May 8th, 1907.



"GAZETTE MUNICIPALE"

AUX EDITEURS

La Commission de l'Hôtel de Ville offre par les présentes l'affermage de la *Gazette Municipale* à celui des éditeurs ou imprimeurs de Montréal qui lui fera les plus avantageuses conditions de publication de la *Gazette Municipale* en considération du privilège qui lui sera consenti d'obtenir à son bénéfice des abonnements et des annonces commerciales.

Le cahier des charges régissant les soumissions pour l'affermage de la *Gazette Municipale* pourra être obtenu au bureau du directeur de la *Gazette Municipale*, à l'Hôtel de Ville, ainsi que la formule de soumission.

La Commission de l'Hôtel de Ville ne s'engage à accepter aucune soumission, ni à accepter telle quelle celle qui lui paraîtra la plus avantageuse.

Les soumissions, adressées à la Commission de l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'au mardi, 14 mai courant, à midi.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
 HÔTEL DE VILLE,
 Montréal, 4 mai 1907.



"MUNICIPAL GAZETTE"

TO EDITORS

The City Hall Committee hereby offer the leasing of the *Municipal Gazette* to the editor or printer of Montreal who shall offer the most advantageous conditions for the printing of the *Municipal Gazette* in consideration of the privilege to be granted for his benefit in the matter of subscriptions and commercial advertisements.

Specifications regulating the tenders for the leasing of the *Municipal Gazette* may be obtained at the office of the editor of the *Municipal Gazette*, City Hall, as well as forms of tender.

The City Hall Committee does not bind itself to accept any tender, nor to accept as submitted the one which may appear the most advantageous.

Tenders sent to the City Hall Committee, shall be received up to twelve o'clock, noon, Tuesday, the 14th May instant.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
 CITY HALL,
 Montreal, May 4th, 1907.



AQUEDUC

CHARBON

Des Soumissions cachetées, adressées au greffier de la Cité, et déposées à son bureau, à l'Hôtel de Ville, et portant au dos les mots "Soumissions pour charbon", seront reçues jusqu'à midi, Mardi le 21 courant, pour la fourniture et la livraison de :

15,000 tonnes, plus au moins, de charbon mou à vapeur, pour l'usine des pompes du bas niveau, Pointe St-Charles.

Les soumissionnaires donneront leur prix pour 10,000 tonnes plus ou moins de la même sorte de charbon, pour livraison entre le 1er janvier et le 1er juin 1908.

Livraison des 15,000 tonnes devra être faite, à la station des pompes du bas niveau, Pointe St. Charles, aussitôt que l'entreprise aura été adjugée à raison d'au moins 100 tonnes par jour.

Aussi pour 113 tonnes de charbon "Stove" et 40 tonnes de charbon "Egg" à être livrées aux différents ateliers et usines des pompes du département de l'aqueduc suivant les besoins.

Les soumissionnaires devront spécifier l'espèce et la qualité de charbon qu'ils ont à offrir, en indiquant si c'est du charbon tout-venant ou sassé à la mine, ou des sassures ou du charbon de toute autre espèce, et en donnant le nom de la mine.

Un chèque certifié pour \$6,000.00 pour le charbon mou à vapeur et \$100.00 pour le charbon dur, payable à l'ordre du trésorier de la Cité, devra être déposé entre les mains dudit trésorier, et un certificat de tel dépôt sera donné au soumissionnaire qui devra inclure ce certificat avec sa soumission remise au greffier de la Cité.

La tonne mentionnée ici est de 2,000 livres.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage pas, par cette annonce, à acheter du charbon d'une espèce ou d'une qualité quelconque ou en quantité quelconque, mais elle pourra diviser, l'entreprise entre deux ou plusieurs des soumissionnaires, et il est expressément entendu qu'elle sera parfaitement libre de se réserver et elle se réserve, par les présentes, le droit de rejeter toutes les soumissions ou n'importe laquelle d'entre elles.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal le 10 mai 1907.



Water Works

COAL

Sealed Tenders addressed to the City Clerk, City Hall, and deposited in the office of the said City Clerk, City Hall, endorsed "Tender for Coal" will be received until noon Tuesday the 21st instant, for the supply and delivery of:

15,000 tons, more or less, of Soft Steam Coal to be delivered at the Low Level Pumping Station, Point St. Charles.

Parties tendering will also state their price for 10,000 tons more or less, of the same coal, to be delivered from the 1st January to the 1st June 1908.

Delivery of the 15,000 tons to be arranged for as soon as the contract has been awarded, at the rate of not less than 100 tons per day.

Also for 113 tons of "Stove" coal and 40 tons of "Egg" coal to be delivered to the different shops and pumping stations of the Department, as required.

Parties tendering must state the kind and quality of the coal they have to offer, whether run of mine, screenings, or any other kind, with the name of the mine.

A certified cheque for \$6,000.00 for the soft steam coal, and of \$100.00 for the Anthracite or hard coal, shall be deposited with the City Treasurer payable to his order. Each tenderer will receive a certificate of such deposit, and this certificate shall accompany the tender delivered to the City Clerk.

The ton herein mentioned is of 2000 lbs.

The tenders shall be opened in the presence of the interested parties at the first meeting of the water Committee following the reception of the tenders.

The Water Committee does not bind itself to purchase coal of any kind or quality, or in any quantity, but may divide the amount taken between any of the tenders, and it is expressly understood that it has full liberty to reserve, and does hereby reserve the right to reject any and all tenders.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, May 10th 1907.



Avis Public

Règlement No 363

Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No. 363 amendement le règlement No. 313 concernant les contributions foncières, les taxes et les permis (licences)."

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 7 mai 1907.



Public Notice

By-Law No. 363

Public notice is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-Law No. 363 to amend by law No. 313 concerning assessments, taxes and licenses."

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, May 7th, 1907.